Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi. (Guizot)

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. (Bonald)

25ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi, le 12 février 1936 — No 48

L'ÉCOLE CONSOLIDÉE

Le projet des grandes unités scolaires, ou districts consolidés, capte de plus en plus l'attention publique, surtout depuis qu'Aberhart, père du "Crédit Social" et premier ministre de l'Alberta, se propose de remodeler le système scolaire sur le principe des districts consolidés.

Le plan de réforme, similaire, sinon identique, à celui de Baker, ancien membre de la législature de l'Alberta, et à celui que mousse actuellement la Fédération des instituteurs de la Saskatchewan, peut se résumer dans cette formule: les 3,325 districts scolaires seraient remplacés par 45 régions comprenant chacune de 65 à 100 écoles soumises à la juridiction d'une Commission régionale composée de cinq membres élus par les contribuables. Cette Commission jouirait de pouvoirs analogues à ceux dont jouissent présentement les commissions scolaires des villes. Entre autres facultés, la Commission pourrait, sur l'avis du surintendant des écoles — le représentant de ladite Commission — déplacer, faire fonctionner ou fermer les écoles; engager ou congédier les instituteurs... Le district, tel que constitué aujourd'hui dans les municipalités rurales, serait maintenu, mais la commission locale ne serait plus qu'un comité consultatif et n'aurait plus l'initiative de payer ou d'engager les instituteurs.

Nous avons déjà exposé la théorie des écoles consolidées d'après la conception de la Fédération des instituteurs de la Saskatchewan. Elle rejoint celle de M. Aberhart et celle de l'Association des instituteurs du Manitoba.

Cette théorie, qui ferait litière des droits et prérogatives des parents, vient de subir un échec en Alberta. Au Congrès des commissaires d'école, sur 700 délégués, seuls, sept ont voté en faveur de la réforme, en réservant toutefois leur approbation à certaines clauses du nouveau projet.

Bientôt, les commissaires de la Saskatchewan, nous l'espérons, feront connaitre leur opinion à cet effet. Une lettre de M. Little de Régina, secrétaire de l'Association des commissaires d'école de la province, déclare que le nouveau plan mettrait au rancart 85 pour cent des commissaires. M. Little affirme que le mouvement a pour but d'enlever aux commissaires le contrôle de l'éducation. Aussi demande-t-il à toutes les commissions scolaires de la Saskatchewan de s'unir pour combattre la prétendue réforme.

Les adeptes du plan des grandes unités nous parlent naturellement des avantages qui découleraient de sa réalisation, à savoir: épargne de $400,000 par la réduction ou l'abolition du salaire des secrétaires actuels; économie par l'achat en masse du charbon, des livres, et de tous les accessoires scolaires; aide puissante aux municipalités appauvries; salaires fixes aux instituteurs... et meilleures méthodes éducatives.

Mais on se garde bien de nous dire les salaires que les contribuables devront verser aux membres des 45 ou 100 nouvelles commissions. Les unitaristes nous veulent convaincre que le fonctionnement des susdites commissions constituera une épargne rondelette annuellement. Nous n'opinons pas du bonnet.

Quant aux achats massifs, point n'est besoin de consolider les districts scolaires; ils peuvent s'effectuer tout aussi efficacement par une entente mutuelle entre plusieurs commissions scolaires.

D'après la réforme proposée, les districts pauvres retireraient de grands avantages. Oui, il serait certainement plus facile de vivre au crochet du voisin. Certes, plusieurs districts sont dans le marasme, mais tous ne le seront pas toujours. Le cycle de la prospérité reviendra. Toutefois et nous n'affirmons rien de neuf, des districts végèteront sempiternellement faute d'intelligente administration. En plus de faire fonctionner les écoles locales, il faudra, en divers cas, contribuer au maintien des écoles d'à côté.

Puis, des salaires fixes aux instituteurs. Disons tout de suite, afin de dissiper les soupçons que d'aucuns instituteurs pourraient nourrir à notre égard à la lecture de cet article, que nous souhaitons plus que personne une juste rétribution à ces âmes d'élite qui se dévouent avec tant de zèle et de courage à la formation de notre jeunesse. Nous blâmons les commissions scolaires qui ont lésiné sur les salaires des instituteurs et institutrices. Et les contribuables devraient nous débarrasser de ces commissaires de la "Compania della lesina" pour le plus grand bien de nos écoles.

D'un autre côté, les instituteurs auraient mauvaise grâce de se montrer trop exigeants. Leurs salaires ont été coupés. Mais dans quel métier, dans quelle profession, dans quelle industrie les émoluments n'ont-ils pas subi un rabais? Partout le chômage a existé à l'état de panique. Avec le retour à la normale, les salaires des instituteurs comme ceux des autres employés progresseront.

Les réformistes scolaires promettent un salaire fixe. Quel sera-t-il? Assez élevé, sans doute, au début. Mais dans la suite? Au bon vouloir de messieurs les contrôleurs!

Combien d'instituteurs franco-catholiques conserveront leur position sous le régime des districts consolidés?

Cette question devrait faire réfléchir sérieusement contribuables, commissaires et instituteurs. Nous ne croyons pas qu'il soit osé d'affirmer que nous aurions très peu de commissions à majorité catholique avec le nouveau système. Quels instituteurs nous donneraient les commissions soi-disant neutres? Au début, pour ne point provoquer d'esclandres, des catholiques, mais après?

Il nous semble que cette réforme scolaire frappe en plein coeur nos écoles catholiques et françaises. Du moins, le nouveau système pourrait devenir une arme mortelle entre les mains de fanatiques qui, tôt ou tard, s'en serviraient pour tuer dans sa racine le développement catholique et français de notre jeunesse.

Récemment, à un meeting de la "Saskatchewan Teachers' Federation", convoqué à Saskatoon, J. J. Gleason proposa que deux catholiques fassent partie du Comité chargé d'étudier le système des grandes unités scolaires. La proposition provoqua un long et vigoureux débat. Plusieurs s'y opposèrent, sous prétexte que ce serait créer un précédent et que la religion n'avait rien à voir dans cette question. M. Gleason, finalement, leur fit remarquer que les catholiques n'accepteraient jamais le système sans être consultés au préalable. Devant la menace, plusieurs se ressaisir et la proposition fut acceptée par un vote de 21 à 19.

Ce petit incident nous donne à penser. Il est révélateur de l'esprit qui anime la majorité des membres de la Fédération. Et l'histoire se répètera sur une plus grande échelle lors de l'élection des membres des commissions consolidées.

A nous d'être sur nos gardes et de nous organiser en conséquence. A l'instar de ses soeurs du Manitoba et de l'Alberta, notre Association des commissaires d'école suit toutes les manoeuvres des promoteurs des grandes unités et saura en temps et lieu nous donner un mot d'ordre qui nous groupera une fois de plus en arrière de ce puissant organe de survivance religieuse et française, pour la défense de nos écoles.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Ouverture du dix-huitième parlement

Lord Tweedsmuir, gouverneur général, préside pour la première fois à l'ouverture de la session

M. Casgrain est élu président de la Chambre des Communes --- Prière pour le roi --- Dix-huit nouveaux sénateurs furent assermentés

LE DISCOURS DU TRONE

OTTAWA.— Pour la première fois, Lord Tweedsmuir, le nouveau gouverneur général du Canada, a présidé à l'ouverture du parlement, à l'occasion de la première session d'un nouveau parlement.

M. Pierre Casgrain a été choisi comme président de la Chambre des communes. M. Pierre Casgrain est un avocat et a été membre du parlement, depuis bientôt vingt ans; il possède toutes les qualités requises pour remplir ce poste important.

Les premières paroles prononcées à la Chambre des communes, cette année, furent des paroles de regret du premier ministre Mackenzie King à la mémoire de feu George V, ainsi qu'une déclaration de loyauté à notre nouveau roi, Edouard VIII et une expression de sympathie à toute la famille royale.

19 nouveaux sénateurs

OTTAWA.— Avant l'ouverture du parlement, dix-neuf nouveaux sénateurs ont prêté le serment d'office; ce sont, pour les conservateurs: M. M. Edgar, N. Rhodes, Thomas Cantley, Felix P. Quinn, J. L. P. Robicheau, John A. McDonald, Donald Sutherland, le Colonel James Arthurs, Mme Iva C. Fallis, George B. Jones, Arthur Sauvé, Antoine J. Leger, Benjamin F. Smith, le Colonel Henry A. Mullins, John T. Haig, Eugène Paquet, Emile Fortin, et Charles Bourgeois; pour les libéraux: M. Frank P. O'Connor, et Charles McDonald de Vancouver.

Le discours du Trône

Honorables membres du Senat
Membres de la Chambre des Communes,

Notre réunion se trouve assombrie par la perte que la mort de notre regretté et bien-aimé souverain, le roi George V, a causée au Canada, en même temps qu'à toutes les parties de l'Empire. La douleur qui s'est si universellement manifestée n'a été qu'une des nombreuses preuves de la grande considération dont feu Sa Majesté était l'objet de la part des individus et des peuples. Il n'est pas un territoire de Sa Majesté où l'on ait plus profondément éprouvé qu'au Canada le sentiment d'une perte nationale et personnelle. La patience et la sagesse du roi George, l'exemple qu'il donna du courage et de la fidélité au devoir, tout le long d'un règne marqué d'angoisses sans pareilles, demeureront dans notre souvenir comme un précieux patrimoine.

SYMPATHIE

Je me joins à vous pour offrir au roi Edouard VIII, à Sa Majesté la reine Marie et à tous les membres de la famille royale, l'expression de notre vive sympathie dans le deuil qui les frappe. Le peuple canadien éprouve déjà pour le nouveau roi un sentiment d'affection et d'attachement personnel, qu'ont donné lieu les visites de Sa Majesté dans notre pays, comme les nombreuses amitiés et les relations étendues, nouées au temps où nous le connaissions tous sous le nom de Prince de Galles. A ce moment viendront s'ajouter, à un degré toujours croissant, le dévouement et la fidélité.

Je suis profondément sensible au grand honneur qui m'a été fait lorsque j'ai été choisi comme représentant du roi au Canada. Je suis heureux que mon premier contact avec les membres des deux Chambres coïncide avec l'ouverture de la première session de la dix-huitième législature. J'entrevois avec le plus grand plaisir nos relations des quelques années à venir.

LA S. D. N.

La gravité de la situation internationale est une cause d'anxiété dans le monde entier. Mes ministres croient réellement exprimer le sentiment du pays en continuant d'adhérer aux fins et à l'idéal que se propose la Société des Nations et en cherchant, de concert avec les membres de la Société ainsi qu'avec d'autres Etats, à maintenir la paix par tous les moyens appropriés et

(Suite à la page 5)

Premier ministre

Chef de l'opposition

LE BAILLON

Aberhart se donne des allures de dictateur.

Non seulement il veut tout contrôler, mais, qui plus est, il ne peut souffrir de contradiction, encore moins de critique.

Il ne prise pas du tout les appréciations de la presse à l'égard de ses agissements.

Il a une forte démangeaison de lui appliquer le bâillon.

Veut-il faire son petit Napoléon, ou singer Mussolini et Hitler.

Que d'ingratitude! N'est-ce pas la presse et la radio qui l'ont hissé au pouvoir?

Sans doute Aberhart n'est pas si solidement assis sur le fauteuil qu'il craint d'en être délogé. Aussi désire-il enlever l'échelle par où l'adversaire pourrait l'aller supplanter.

Au lieu de bâillonner la saine critique, Aberhart pourrait faire un beau travail de nettoyage en défendant à la presse de ramasser toutes les saletés de la rue et de publier les nouvelles saugrenues qui corrompent des milliers de lecteurs.

Paul CARDIN.

Nouvelles

Ouverture du parlement provincial

REGINA.— L'ouverture de la Chambre législative s'est faite cette année sans l'apparat et le faste ordinaires. Les canons restèrent silencieux. L'atmosphère elle-même était sombre et triste à l'ouverture de la seconde session de la huitième législature. On a fait une allusion optimiste au développement du nord et de ses mines.

Meilleurs revenus

REGINA.— Le premier ministre W. J. Patterson, trésorier provincial a déclaré qu'à la fin de janvier 1936, les revenus de la Saskatchewan étaient de $1,500.000 plus considérables que ceux de la précédante année. Pour le dernier exercice financier, le déficit de la province fut d'environ $1,000,000, alors qu'il était de $2,700,000 auparavant.

Ratification du traité

OTTAWA.— Une résolution du premier ministre King, demande la ratification, à la Chambre des communes, du traité commercial entre le Canada et les Etats-Unis.

Le "Social credit"

EDMONTON.— Un projet de loi sera soumis à l'Assemblée législative de l'Alberta, a déclaré le lieutenant-gouverneur de la province, dans le but d'établir et d'adapter les principes du "Social Crédit" à toute la province. Ce sera une nouveauté mondiale!

Le "Social Credit" et le communisme

BLAIRMORE, Alta.— Pat Lenihan, un organisateur du parti communiste, a publiquement déclaré que le communisme supportera le Crédit social en tout et partout.

Congrégation des rites

CITE VATICANE.— La Congrégation des Rites, qui s'est réunie au Vatican, a approuvé l'introduction de la cause de béatification et canonisation de Mgr Mazenod, évêque de Marseille, fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, mort en 1861.

Le ponent de la cause est le cardinal Lépicier; le postulateur, le P. Estève, Procureur général des Oblats de Marie-Immaculée.

L'école de Marcelin détruite par le feu

35 élèves et plusieurs institutrices ont pu se sauver

"PERTE DE $45,000"

MARCELIN, Sask., le 11 fév. — Le feu a complètement détruit l'école publique de Marcelin, dans la matinée du dix courant. Le feu a originé de la fournaise du soubassement. Les élèves et les institutrices ont pu se sauver à temps.

On croit que l'explosion de la fournaise a causé cette incendie.

Cette école, bâtie en 1912, était presque toute en bois, voilà pourquoi malgré les efforts des pompiers, elle fut rasée en moins de deux heures. Environ 200 élèves fréquentaient cette école, sous la direction des Révérendes Soeurs de la Présentation.

Le Congrès des commissaires

Le 18 février

SASKATOON. — L'Association des commissaires d'école de la Saskatchewan se réunira mardi, le 18 février dans l'édifice Bessborough, sous la présidence de M. W. F. Goulden de Ebenezer. On attend un grand nombre de délégués, à ce congrès de trois jours, où seront discutés les graves problèmes des districts scolaires ruraux.

Un coadjuteur à S.E. Mgr Bunoz

Le R. P. Jean Coudert, O.M.I., vient d'être nommé évêque du Yukon --- Depuis 1922, il se dévouait dans les missions de Fort Résolution, Fort Smith et Chipewyan

Le R. P. Jean Coudert, O.M.I., en charge de la mission catholique de Fort Chipewyan, vient d'être nommé, par le Pape, au poste d'évêque coadjuteur de S. E. Mgr Bunoz, vicaire apostolique du Yukon.

L'évêque-élu est né en France en 1895. Il fut ordonné prêtre en 1919, après avoir fait ses études théologiques à Baltimore. Il fut, pendant quelques années, professeur de théologie au Séminaire de San Francisco. Depuis 1922, il travailla dans les missions de Fort Résolution, Fort Smith et de Chipewyan.

Le vicariat apostolique du Yukon, où le futur évêque exercera son ministère, a été érigé le 20 novembre 1916.

S. E. Mgr Emile-Marie Bunoz, O.M.I., en est le chef spirituel depuis le 13 juin 1917.

La population catholique est d'environ 7,000 desservie par une quinzaine de religieux oblats.

S. S. Pie XI affecté par la guerre africaine

CITE VATICANE.— Sa Sainteté le Pape Pie XI a célébré le quatorzième anniversaise de son élévation au trône de Saint-Pierre, au milieu des alarmes de la guerre.

Aujourd'hui, quatorzième anniversaire de son couronnement, le Souverain Pontif a officié à la chapelle sixtine. Agé de soixante et dix-huit ans,. Il est apparamment en bonne santé, bien que profondément affecté par la guerre Italo-éthiopienne.

Conseil du Pape aux étudiants catholiques

Gardez-vous des avances des non-chrétiens qui veulent tout réduire à l'état matériel

PARIS.— Gardez-vous des avances des non-chrétiens qui veulent tout réduire à l'état matériel et amener plus de bonheur sur la terre uniquement par plus de bien-être, sans souci de la doctrine du surnaturel!

Tel est le conseil paternel que sa sainteté Pie XI daigna donner aux étudiants catholiques de la France par l'intermédiare du Cardinal Baudrillart au cours de la fête patronale annuelle dirigée par les Frères Maristes.

"On fait luire la perspective d'une union possible entre les chrétien et les non-chrétiens sur le terrain de la charité et du bonheur des hommes," ajouta le cardinal Baudrillart, en commentant la pensée pontificale." Cette union est illusoire et dangereuse dans la mesure où elle fait litière de la doctrine de l'Eglise. Pas de promiscuités dans les doctrines!

Cet appel à la modération et à la sagesse a pour but de préserver l'indépendance du mouvement catholique français dans tous les domaines, notamment dans l'activité politique et sociale.

Les élèves d'un collège anglais reçus par le Pape

Le Saint-Père déclare qu'il veut bénir particulièrement l'Angleterre

CITE VATICAN.— Le Pape reçut des élèves et des professeurs du collège anglais "College of St. Bede" qui lui furent présentés par le recteur, Mgr Duchemin. Parmi les élèves figuraient une vingtaine de pasteurs protestants convertis. Après le baisemain, le Pape bénit les personnes présentes ajoutant qu'il voulait bénir particulièrement l'Angleterre "en cette heure si historique pour elle."

500 victimes du froid

CHICAGO.— Le froid régide qui a sévit en plusieurs endroits des Etats-Unis, depuis le premier janvier, porte maintenant les pertes de vie à près de 500.

Le coin du collège Mathieu

Le dévouement d'un père

C'était dans un petit village en France. Dans une cabane délabrée, vivait un pauvre veuf depuis deux ans. Sa femme morte à la suite d'une grave maladie, laissait trois fils; Jacques, l'aîné, pêcheur comme son père, Paul, deux ans plus jeune, qui grâce à la générosité d'un ami était devenu écrivain, et le plus jeune Maurice, bambin de cinq ans.

Le pauvre père, quoique déjà vieux, parvenait à entretenir un petit jardin près de leur cabane à toit de chaume. Cet petit coin de terre fournissait à la famille assez de légumes pour une partie de l'hiver; mais, il était venu un temps où on n'avait ni légumes ni pain. La disette régnait dans le pays. Il ne restait plus de pain; il fallait chercher quelque moyen pour pouvoir subvenir à la nourriture nécessaire de la famille.

Ce jour-là, le père, de son côté, part et va chercher de l'ouvrage dans le village voisin, tandis que les deux fils, Jacques et Paul, travaillent selon leur profession pour la même cause. Jacques revient vers quatre heure de l'après-midi, et demande à son frère: "Et bien, Paul, qu'as-tu fait de bon cette après-midi?"

"Pas grand'chose. Maurice me demandait toujours du pain, ce qui me rendit hors d'état pour écrire. Ce pauvre enfant a faim et comment pourrons-nous lui procurer une bouchée de pain."

"Ne désespérons pas, reprit Jacques, Dieu saura bien venir à notre secours. Je n'ai pas eu plus de chance que toi; pas un poisson a voulu mordre mon hameçon, non pas un." J'espère du moins que papa reviendra ce soir avec quelque chose pour apaiser notre faim et surtout celle de Maurice."

· "Ah! reprit le jeune Maurice presque épuisé, j'ai faim, oui, j'espère que papa m'amène au moins un morceau de pain pour..." Un bruit terrible se fait entendre à l'entrée de la cabane. Tout à coup la porte s'ouvre et on voit le père qui s'élance épuisé et tombe aux pieds des enfants. Il porte au bras une blessure qui parait assez grave. Maurice court et se cache derrière une porte, n'ayant pas reconnu son père; les deux plus vieux très surpris et un peu excités se demandent quelle est la cause de cette affollement. Enfin, on reprend ses sens, on soulève le père et on le couche sur un petit lit, dans l'autre coin de la maison. Mais, quelle surprise! Un sac de cuir dessous lui et comment? Remplis d'argent! Où a-t-il pris cette somme? L'a-t-il volée? C'est impossible!

On pose une question au père qui revient à la raison mais, en vain, la faiblesse l'empêche de répondre.

Un autre bruit se produit au dehors. Une police entre aussitôt et cherche un homme coupable d'avoir pris une somme d'argent à un richard de la ville. Les enfants croient deuteusement que le père a volé ce sac d'argent, et comme la police veut amener le coupable, Paul, s'écrit: "Papa n'est pas le coupable. Le voleur c'est moi." Après une secrète discussion entre Jacques et Paul pour savoir qui se sacrifierait pour le père, on avait convenu que Paul, de moins de service, se dirait le voleur.

Alors, la police s'empare de Paul, saisit le sac d'argent et se dirige à la gendarmerie. Le lendemain, un procès, qu'elle n'est pas l'admiration des gens: le père était nullement coupable, beaucoup moins le fils.

Que s'était-il passé? Quand le père arriva au village, il entrait dans un hôtel et là, il y avait un homme qui demandait une tranfusion de sang et offrait une riche somme à qui voudrait se sacrifier. Aussitôt, le pauvre père s'y était rendu et on avait opéré la transfusion de sang, par les bras. Il reçut la somme d'argent promise et partit pour chez lui; mais, en route il rencontra des bandits qui, ce soir-là, après l'opération, avaient pénétré dans la chambre du richard, et l'avaient volé. Au procès, le richard avait reconnu le sac d'argent qu'il avait donné au père, et c'est fut alors qu'on a libéré Paul. Les cruels bandits furent pris aussitôt après cette déclaration, et emprisonnés.

Voilà jusqu'où peut aller le dévouement d'un père, et d'un fils: le père sacrifiait sa vie pour ses enfants; le fils sacrifiait sa liberté et sa réputation pour sauver l'honneur de son père. Ce bel exemple de dévouement brilla aux yeux de tous, et glorifia la misère du paysans.

Roger DUCHARME
Versificateur.

"Autour d'une besace"

Déjà votre esprit inquisiteur se demande ce qu'il y a bien au dessous de la besace. Ah, c'est qu'elle est fameuse la besace de Gravelbourg! C'est qu'elle prend un sens tout particulier. Elle est l'objet de multiples racontars et chaque fois elle ne manque pas de susciter le bon rire bruyant melangé d'une légère tinte de raillerie. Tenez-vous à vous renseigner? Ecoutez alors.

Gravelbourg se réjouit et de bon droit de l'habilité remarquable dont font preuve ses chasseurs émérites qui ont l'intuition peu commune de la chasse fructueuse, j'entends. Les trois premiers jours des vacances de Noël sont pour nos chasseurs les "ajets" infaillibles, prometteurs ou non de gibier. Or d'après les "ajets" la seconde semaine des vacances devait être abondante en gibier choisi; il s'agissait donc de bien s'organiser pour lui faire face, plutôt pour lui faire faire volte face.

Nos excursionistes devaient, on le comprend, se munir d'un petit compagnon pour transporter victuailles et gibier. Les voilà donc à la recherche. Il y avait là un groupe de collégiens dont l'un était remarquable par son enthousiasme, j'allais dire délirant. On le nomme Horland. Ce dernier offre à l'instant son affable concours et comme gage de sa gracieuseté, il promet solennellement de porter, sans faillir, durant tout le trajet, les éléments indispensables à toute bonne chasse.

L'on emprunte un sac de guerre d'un bon vieux militant de 1914 qu'on transforme à l'occasion en gibecière et que l'on qualifie mieux de besace. On la remplit, on la gonfle plutôt et, en un clin d'oeil, on la fixe solidement sur le dos de notre dévoué camarade lui promettant pour prix de ses labeurs, une collation des mieux apprêtées, des plus copieuses. Elle n'avait qu'un léger défaut; c'est qu'elle était lourde, ah! très lourde. Qu'importe. Du biceps il en avait notre Horland, lui toujours prêt à toute éventualité, pourvu qu'il accompagne et qu'on lui enseigne tous les secrets de la tuerie des champs. D'ailleurs, le pesant goûter pouvait à lui seul susciter un courage indomptable.

Les voilà maintenant en route ces chasseurs alertes et enjoués. Quant à Horland il tirait de l'arrière.

"Par un chemin glissant, sabbonneux, malaisé."

"Le besacier suait, soufflait, était rendu."

D'ailleurs, on avait dû lui confier à part son encombrant fardeau qui labourait ses épaules, un sifflet qu'il devait tenir constamment à la bouche; car le sifflet, bien entendu, a le don particulier d'arrêter notre genre de gibier dans sa course affolée.

Tout-à-coup un strident coup d'olifant fend l'air. C'est le gibier, à coup sûr. Ventre à terre Tartarin de Tarascon épaule, et la balle se perd en une motte de terre qui prenait pourtant les proportions de l'animal aux oreilles noires. Amère déception pour Horland.

Mais déjà il se fait tard. Le froid gagne en intensité. On savoure rapidement une piètre pomme et après réunion du conseil, on décide à l'unanimité de revenir au foyer pour déguster plus à l'aise la collation; L'un des plus premiers de l'expedition, et Horland de répéter les vers du poète.

"Heureux qui comme Ulysse a fait un bon voyage

"Et puis est retourné plein d'usage et de raison."

C'est au retour que la besace devient populaire. On s'empresse autour d'elle et toute une avalanche de curieux se précipitent auprès des intéressés. L'intérêt devient à son comble quand on ouvre la dite besace qui passe en cet instant solennel au domaine de l'histoire. Qu'y decouvre-t-on? Devinez. Du gibier? Point du tout. Un succulent goûter? Vous n'y êtes pas Mais quoi donc? On y sort, on y sort des boules de billard jouant les rôles de fruits; on y puisse un litre de "sodium" servant de vin on y sort brosse, disque de fer, etc., enfin tout un attirail capable de meubler une forge. On en fait l'étalage sur une élégante table au vu de tous ces visages, distribuant chacun à sa façon les rites les plus sonores. Et tandis que nos chasseurs parlementent ensuite sur la fidelité irréprochable des "ajets" notre Horland, la physionomie en deuil, jure, mais un peu tard qu'on ne l'y prendra plus. Quant à la besace, elle passe d'emblée dans les plus précieuses archives de nos valeureux chasseurs. Et depuis ce temps notre pauvre besace dort paisiblement chez notre vieux poilu, honteuse d'avoir servi à un dessein si peu honorable.

Taillefer.

:::

EXAMENS

Ouf!!! Les examens de janvier sont enfin terminés et nous avons tant peiné, tant sué que nous pouvons dire avec la mouche de Lafontaine mais avec plus de mérite: "Reposons-nous maintenant."

Mais non, c'est une erreur, car pour des pêcheurs, il n'y a pas de repos. En effet, si les compositions du premier semestre sont terminées celles du deuxième nous apparaissent menaçantes dans un lointain nuage.

Que les compositions soient finies, c'est bien! mais elles ont une suite: la lecture publique des notes présidée par Mgr Melanson. Gare aux paresseux!

Voici les premiers de chaque classes:

PHILOSOPHIE:
L'abbé Maurice Edouard ... 85
L'abbé Gallagher ... 84
Joyal Paul ... 78
BELLES LETTRES:
Viateur Deshaies ... 93
Henri Légaré ... 88¼
Gérard Couture ... 88
VERSIFICATION:
Léon L'Heureux ... 81¼
Champigny ... 80
Fernand Delaye ... 78
SYNTAXE:
Joseph Dauphinais ... 81
Monette Philippe ... 76
ELEMENTS LATINS:
Lorrain ... 89
Fafard ... 82

Ancien élève

Un ancien élève du collège, M. Gérard Beauregard, a reçu la prêtrise, le neuf de ce mois. Pensant que peut-être il pouvait y avoir, au collège, encore quelques-uns de ses amis, il nous adressa une charmante invitation à cette grande fête et nous demanda le secours de nos prières.

Si nous n'avons pu assister à son ordination en chair et en os, au moins y avons-nous été de coeur et d'esprit.

Gouret

Avez-vous suivi les rapports de nos parties de gouret? Si non, tant pis pour vous, car nous ne les recommencerons pas.

L'alignement chez les Professionnels:

Ste-Agathe a 8 points, Meyronne en a 4, Montmartre en a également 4.

Nous, les Ste-Agathe, nous avons mis du temps à nous distinguer, mais c'est que nous préparions une petite déception aux autres clubs qui étaient assurés de nous battre, et à plate-couture, s'il-vous plaît.

Meyronne a beau avoir un "Eddie Lafleur" et un "George Thuot" et Montmartre un "Père Lizée" avec un "Jimmie Cregan" nous, nous avons un "Paul Joyal" et petit Père Desrochers (chut.... il a six pieds et trois pouces.) Ca Ca compte par exemple.

De grâce ne manquez pas de suivre nos chroniques si dramatiquement épiques.

AMATEURS:	Points
Ferland	13
Mazenod	12
St-Victor	5
MOYENS:	
Gravelbourg	5
Prud'homme	11
Laflèche	10
PETITS:	

Il n'y a presque plus de club chez les Petits: les Montréal Maroons et les Québec.

Adéodat LAUZIERE.

NOUVELLES

Lady Tweedsmuir

OTTAWA.— Lady Tweedsmuir, épouse du Gouverneur-général du Canada, a accepté de devenir la patronne de la Fédération des Oeuvres féminines du Canada.

Le Reich et les traités de Locarno

LONDRES.— Le baron von Neurath, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, a assuré le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, que le Reich attache de l'importance au maintien des traités de Locarno, (en vertu desquels la Grande-Bretagne, au cas de guerre entre la France et l'Allemagne, doit aider celui des deux pays qui serait victime d'une agression par l'autre). A vrai dire, M. Von Neurath a parlé d'une manière générale. Néanmoins, dans des cercles britanniques on affirme que l'information dément des rumeurs d'après lesquelles l'Allemagne projetterait d'établir des forces militaires dans la zone rhénane démilitarisée.

Traité ratifié

VARSOVIE.— Le sénat de Pologne a ratifié le traité de commerce entre ce pays et le Canada. Au début de la séance du sénat, le président Prystor a fait l'éloge de feu le Roi Georges V. L'ambassadeur anglais Kennard assistait à la séance.

Président

ROME.— Mgr Celso Constantini, secrétaire de la Congrégation de Propagande, a été nommé président de l'euvre pontificale de la Propagation de la Foi et de Saint-Pierre-Apôtre.

L'Union soviétique achèterait du matériel de guerre en Grande-Bretagne

Edouard VIII reçoit Litvinov en audience particulière

LONDRES.— D'après une rumeur fort répandue, le commissaire des affaires étrangères des Soviets, Maxime Litvinov, a dit à des autorités britanniques que l'Allemagne a déjà tracé la majeure partie de plans pour la remilitarisation de la zone rhénane démilitarisée en vertu du traité de Versailles. Il paraît que le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, a assuré M. Litvinov que les Britanniques ne considèrent pas comme un danger immédiat la possibilité de la remilitarisation en question.

On apprend que l'Union soviétique projette d'acheter du matériel de guerre en Grande-Bretagne. L'adjoint du commissaire de la défense de l'Union, le maréchal Toukhatchevsky, qui était au nombre des représentants des Soviets aux funérailles du roi George V, passera une semaine à visiter des armureries britanniques.

Le roi a reçu en audience particulière M. Litvinov. On fait observer que c'est la première fois qu'un membre du gouvernement soviétique obtient une audience de ce genre en Grande-Bretagne.

Menace nationale

OTTAWA.— Le chômage est devenu si considérable au Canada, il a entraîné des problèmes d'une si grande envergure et d'une importance telle qu'il dépasse les bornes des provinces et devient une menace nationale, a-t-on prétendu devant la Cour Suprême.

M. Louis Saint-Laurent, conseiller juridique du Canada, a fait ces remarques en plaidant que le statut fédéral établissant l'assurance-chômage est valide en vertu de la constitution. Il cita des chiffres à l'appui de son assertion.

RECONCILIATION

ROME.— L'ex-reine Victoria d'Espagne devait arriver ici, pour y attendre la naissance de son premier petit-fils ou petite-fille que lui donnera l'infante Béatrice, aujourd'hui princesse de Torlonia. Dans les cercles royalistes espagnols on croit que cette circonstance pourrait bien ramener la paix entre l'ex-reine et son mari, l'ex-roi Alphonse d'Espagne. Ce dernier réside ici tandis que la reine demeure à Londres.

CONGEDIEMENTS

VANCOUVER.— On a appris que deux hauts fonctionnaires et 17 commis du port de Vancouver ont été congédiés par l'Office Central des ports canadiens. On ne sait pas si les vacances ainsi créées seront comblées.

Pierre de Nolhec décédé à Paris

IL ETAIT HISTORIEN ET MEMBRE DE L'ACADEMIE FRANCAISE

PARIS.— Pierre de Nolhec, historien, critique d'art et membre de l'Académie française, est décédé ici. Il était âgé de 76 ans et était malade depuis quelque temps.

L'Italie et la France

LONDRES.— La délégation italienne à la Conférence navale internationale a appuyé la France reprochant aux Etats-Unis le maintien des puissants navires de guerre. Les délégués français ont demandé, comme maximum, des navires de guerre de 27,500 tonnes. Les Etats-Unis, eux, exigent, comme limite maximum, des navires de 35,000 tonnes, pour les longues croisières.

:::

Rions un peu

—Impossible, monsieur, de démentir votre décès que nous avions annoncé. Notre journal ne publiant que des nouvelles exactes, nous ne pouvons pas faire de rectification. Tout ce que nous pouvons vous accorder, c'est de vous mettre demain sur la liste des naissances.

UN CONSEIL

Cette jeune femme, qui a plus de beauté et de fortune que de talent, n'en comment pas moins de nombreux ouvrages en vers et en prose; mais, à son grand désespoir, personne ne parle jamais de ses oeuvres. C'est de ceci dont elle se plaignait dernièrement à un critique influent, en lui demandant:

—Mais, enfin, que faut-il que je fasse pour vaincre cette conspiration du silence?

—Y participer, répliqua l'écrivain sans galanterie.

FRAICHEUR

—Le poisson que vous m'avez vendu hier n'était pas frais.

—C'est votre faute. Voilà une semaine que je vous l'offre. Vous n'aviez qu'à le prendre avant.

REFLEXION

Cécile n'a pas encore quatre ans. Elle vient de faire très pieusement sa prière du soir, agenouillée devant une petite statue de la vierge Mère, en cuivre poli.

—Vois, lui dit sa maman, le bon petit enfant Jésus; il n'avait pas de caprices, il ne désobéissait jamais à sa maman.

Mlle Cécile réfléchit, puis:

Quand on est en or, dit-elle ce n'est pas difficile d'être sage.

LE PATRIOTE de l'Ouest
Publié par L'Imprimerie "Le Patriote" Limitée, à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes
BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964
ABONNEMENT
Un an, Canada ... $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe ... $2.50

- Les idées et les faits -

Vingt ans de labeur

Le vingt-cinq février prochain marquera le vingtième anniversaire de la naissance de l'Association d'éducation du Manitoba. M. Donatien Frémont, directeur de "La Liberté", vaillant organe de nos compatriotes de là-bas, rappelle à cette occasion les déplorables événements qui ont incité les nôtres à se grouper pour lutter et se défendre plus efficacement.

"Dès le début de l'année 1916, une rumeur s'était répandue qui avait jeté l'émoi parmi notre peuple à la ville et à la campagne. Le gouvernement Norris se préparait à faire disparaître le français des écoles. Répondant à un appel parti on ne sait au juste d'où et qui se propagea comme une traînée de poudre, des délégués de presque tous les centres français de la province se réunirent, le 9 février au soir, dans la salle de l'Hôtel de ville à Saint-Boniface. Il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour organiser la défense de nos droits menacés.

"Sur la porposition de M. Heuri Laeerte, secondé par le Dr Léon Benoit, on décida la formation d'un Comité de Vigilance chargé de surveiller les projets soumis à la Chambre.

"Les 23 et 24 février 1916 furent des jours fameux dans nos annales parlementaires. Les six représentants de la population canadienne-française firent entendre de vigoureuses protestations contre l'injustice qui la frappait. Ils fustigèrent comme il le méritait le premier ministre qui, lors des élections de 1914, avait pris l'engagement formel de respecter le règlement Laurier-Greenway. Les noms de ces vaillants compatriotes ne doivent pas tomber dans l'oubli et ils ont leur place ici: MM. Albert Préfontaine, député de Carillon, chef de l'opposition conservatrice; Joseph Hamelin, député de Sainte-Rose-du-Lac; Jacques Parent, député de Morris; Aimé Bénard, député d'Iberville; Joseph Dumas, député de Saint-Boniface; P.-A. Talbot, député de La Vérendrye. Ces deux derniers, qui avaient été élus comme libéraux, se séparèrent de leur parti.

"M. Victor Mager, secondé par M. Horace Chevrier, proposa la formation d'un comité avec pleins pouvoirs de préparer les statuts d'une organisation permanente pour la préservation du français du Manitoba. Les membres de ce comité étaient: l'hon. juge Prendergast, l'hon. juge Prud'homme, l'hon. Joseph Bernier, le Dr F. Lachance, MM. Noël Bernier, J.-B. Lauzon, . Chevrier, Dr L. Benoît, E.-M. Beaudry, J.-E. Fontaine, J.-A. Beaupré, H. Lacerte, L.-P. Roy, J. Collon, Dr N.-A. Laurendeau, J.-P. Tremblay et un représentant de chaque arrondissement scolaire bilingue français-anglais de la province.

"**L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba,** — qui n'avait pas encore de nom, — était fondée. Les 27 et 28 juin suivant elle tenait son premier congrès."

Depuis, l'Association du Manitoba, comme les associations-soeurs de la Saskatchewan et de l'Alberta, n'a cessé de monter la garde autour des écoles. Grâce à son influence et à son action vigilante, en dépit d'une loi inique, l'enseignement religieux et français a toujours une place d'honneur à l'école. Ce qui faisait dire à S. Exc. Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, dans une circulaire au clergé, en date du 21 septembre 1935:

"Et comme l'Association n'a pas d'autre but que de défendre les droits des pères de famille sur l'école, c'est un devoir pour un catholique d'aider de tout son pouvoir le travail de l'Association. Une attitude d'indifférence, à plus forte raison d'opposition, ne peut guère s'expliquer que par la faiblesse d'un sens catholique insuffisamment conscient de ses obligations, ou une ignorance, difficile à comprendre actuellement, de la situation concrète où nous nous trouvons dans cette province."

Cette approbation non équivoque souligne d'une façon irrécusable le travail inappréciable de l'Association. Maintes fois, en Saskatchewan, la voix de l'épiscopat s'est élevée en faveur de notre Association. Cet organisme devrait avoir l'appui de tous les Franco-Canadiens. Jusqu'à aujourd'hui, il a été l'un des principaux facteurs de la survivance de l'enseignement catholique et français dans les écoles acadiennes, ontariennes, manitobaines; et c'est grâce à son action vigoureuse si les syllabes françaises vibrent encore sur les lèvres de notre jeunesse écolière en Saskatchewan.

Puissent l'Association d'Education du Manitoba, à laquelle "Le Patriote" offre ses meilleurs voeux de succès et de longue vie, et celles du genre dans la Saskatchewan et l'Alberta recevoir toujours le concours empressé de tous les Franco-Canadiens de l'Ouest. — J. V.

L'administration centralisée

Dans les districts scolaires des régions non organisées

Ormeaux, Sask.

13 janvier, 1936

R. P. Directeur,

Les contribuables de nos districts scolaires dans les régions non organisées en municipalités ont appris ces jours derniers que le ministère des affaires municipales prendrait sous peu, à nos frais, le contrôle de l'évalution des terres, du prélèvement et de la perception des taxes dans les districts susmentionnés, mettant ainsi au rancart nos commissions scolaires, qui ont administré avec dévouement intelligence et économie de telle sorte que la majorité de ces districts se trouve dans une excellente position financière; fait plutôt rare aujourd'hui dans les administrations de plus grande envergure.

Nos commissions scolaires ont fait preuve d'un véritable sens des affaires qui consiste à balancer honorablement un budget. On ne semble pas satisfait en haut lieu de ce bel esprit de dévouement et d'initiative, puisque l'on s'apprête, paraît-il, à dépouiller nos commissions de leurs prérogatives par une centralisation outrancière.

Le nouveau mode de gérence nous avantagera-t-il?

Nous ne le croyons pas et voici pourquoi: ainsi dans le comté de Shellbrook quarante-et-une école seraient affectées par le nouveau plan. Disons tout d'abord que la moyenne des districts est de cinq milles carrés (ce qui en-deça de la réalité), ceci fait vingt-cinq sections ou cent cinquante terres; donc dans quarante-et-un districts, 6150 terres. D'après notre petite expérence "d'habitants," nous savons très bien que la tenue d'un bureau pour régir ces 41 districts coûtera la modique somme de $10,000 sans compter l'augmentation du personnel à Régina.

Toutefois, pour la frime, nos commissions scolaires subsisteront et pour la frime aussi leurs secrétaires.

Présentement, la moyenne des salaires des secrétaires est de $75.00 par année, soit pour 41 districts la somme de $3050. Personnages décoratifs à l'avenir sous le nouveau mode, supposons que l'on réduise leur salaire à $50.00; nous aurons alors le montant de $2050.00, donc une économie de $1,000.00. Par ailleurs cependant la nouvelle administration nous coûterait la somme de $10,000, d'où une différence de $9,000.00 à répartir entre 41 districts, c'est-à-dire la bagatelle de $219.00 pour chacun.

Comment après cette démonstration pourrions-nous, contribuables, accepter de bon gré l'administration centralisée.

Eugène DURETTE.

NOTULES

L'Angleterre dépenserait de $1,500,000,000 à $2,000,000 pour le réarmement. Que vient-elle après eela nous parler de paix!

Le général Niessel accuse l'Allemagne d'avoir placé 40,000 soldats dans la zone démilitarisée du Rhin. Ce n'est pas sans raison que la France craint plus le drame allemand que le drame éthiopien.

Les Américains n'aiment pas l'arrogance du Japon dans l'extrême-est. Et l'acoquinage possible des Japonais avec les Russes, au dire du sénateur Pittman, ne leur promet rien de bon. Et nous étions sous l'impression que le Japon émoustillait l'ours russe afin de forcer ce dernier à lui la guerre.

L'observateur.

En Ethiopie

Victoire éthiopienne

ADDIS ABABA.— Un rapport non confirmé dit que les Ethiopiens ont remporté une grande victoire sur le front sud. Mille sept cents soldats italiens auraient été tués, et soixante et dix mitrailleuses capturées par les Ethiopiens, qui maintenant assaillent Maccalé.

Les Ethiopiens s'organisent

DJIBOUTI, le 8 fév.— De la Somalie française. Sur le front sud, les Ethiopiens organisent leurs forces pour repousser les Italiens, qui fortifient leur position.

Les envahisseurs sont harassés

ADDIS ABABA, le 7 fév.— Sur le front nord, les Ethiopiens, par leurs guérillas, s'efforcent de briser le moral des soldats italiens et de reprendre Maccalé et Aduwa.

Un communiqué du gouvernement éthiopien dit que Magalo a été bombardé pour la première fois, depuis le commencement des hostilités, en octobre. Magalo est un centre commercial important, dans le sud.

Des envois de l'Allemagne

LONDRES.— Le "Herald" dit qu'il est en mesure d'affairmer que l'Allemagne envoie actuellement de larges consignations de benzine en Erythrée et en Somalie italienne.

Neutralité du Sud-Africain

La neutralité dans toute guerre qui ne concernerait pas ce dominion

LE CAP, Sud-Africain.— D.-F. Malan, chef de l'opposition nationaliste au parlement du Sud-Africain, a présenté une résolution proposant la neutralité de ce dominion advenant une guerre quelconque.

La résolution dit que le Sud-Africain ne doit pas prendre part à une guerre qui ne le concerne pas.

Avertissement de l'Italie aux peuples de l'Europe

Les sanctions conduiront au blocus et le blocus à la guerre, écrit le "Popolo d'Italia", journal de Mussolini --- Un appel aux "étudiants de l'Europe". --- Dénonciation des politiciens qui, s'il y a guerre, ne seront pas au front

ROME.— Le "Popolo d'Italia," journal de Benito Mussolini, dit que l'application de nouvelles sanctions contre l'Italie aura pour résultat un blocus, ajoutant qu'un blocus conduira nécessairement à la guerre.

Cet audacieux avertissement aux peuples de l'Europe a suivi de près la publication d'un décret appelant sous les drapeaux les officiers aviateurs et du corps de génies nés en 1912. L'importance de ce décret est accrue par suite de l'ordre donné jeudi au cabinet, par Mussolini, d'avoir à préparer la nation en vue des éventualités possibles de damain, c'est-à-dire en cas de troubles sur le continent.

"Ceux qui pensent qu'une guerre contre l'Italie, même si elle est faite par plusieurs pays, serait une affaire facile, se trompent grandement, dit le journal. L'Italie se prépare depuis longtemps à cette éventualité et se défendra jusqu'au bout."

L'article qui eut évidemment l'approbation de Mussolini, avait comme titre: "Un appel aux étudiants de l'Europe."

"L'Europe glisse granduellement sur la pente des sanctions, ce qui la conduira inévitablement à la guerre," dit encore cet article. Ce ne seront pas les politiciens qui se battront parce que la mobilisation appellera d'abord les jeunes sous les drapeaux, les étudiants des Universités surtout.

"Les étudiants de Paris et de Bruxelles, comme ceux de toutes les grandes villes de l'Europe, seront les premiers, avec les paysans, à être mobilisés et à entrer dans la terrible fournaise de la guerre. Les politiciens prêchent une croisade sectaire de leurs sièges parlementaires où les mitrailleuses ne les atteindront pas. Ce sont donc les politiciens qu'il faut d'abord dénoncer.

"Ce n'est pas l'Italie qui désire la guerre. L'Italie ne désire pas autre chose que la sécurité en Afrique et la paix en Europe.

"Les sanetions rendront le conflit (italo-éthiopien) encore plus grave. L'envoi de belles explosives en Ethiopie rendra la guerre plus cruelle. Un embargo contre l'Italie conduira automatiquement à un blocus, et le blocus conduira à la guerre.

"Cette guerre ne sera pas limitée à des opérations pour la sécurité coloniale, mais ce sera une guerre dont le résultat pourra etre l'extermination de l'Europe."

Pour enrayer la menace communiste dans le sud-est de l'Europe

VIENNE.— Les gouvernements de l'Europe du sud-est ont agi vigoureusement et simultanément pour enrayer la menace communiste. La police hongroise a écrasé une organisation communiste qui aurait été conçue par Bela Kun, qui a imposé le communisme à la Hongrie pendant quelque temps en 1919. Les policiers bulgares ont opéré de leur côté des descentes et arrêté 50 personnes en même temps que les tribunaux commençaient l'instruction du procés de 14 tziganes accusés d'avoir répandu le communisme chez les enfants. Les descentes et les arrestations ont été nombreuses en Yougoslavie, en Roumanie et en Autriche.

Les observateurs croient que ces mesures extraordinaires ont été prises pour faire contrepoids aux efforts diplomatiques tentés par la Russie à Paris et ailleurs pour accroître son influence dans le bassin du Danube.

On voudrait établir le communisme au Mexique

MEXICO.— La confédération générale des ouvriers accuse la troisième internationale de fournir des fonds en vue d'établir un régime communiste au Mexique. Les ouvriers mexicains, est-il dit, sont fatigués de cette campagne et offrent de divulguer les noms des chefs qu'ils accusent d'appuyer les activités communistes. Les communistes sont tenus responsables de nombreuses grèves au Mexique.

Plusieurs millions pour la voirie

QUEBEC.— Le ministère provincial de la voirie serait déterminé à dépenser plusieurs millions pour les routes en 1936. En coopération avec le gouvernement fédéral, on terminerait l'amélioration de plusieurs sections de la route Trans-Canada.

Interrogé à ce sujet par le représentant du *Devoir* M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie et des mines, a répondu: "Il n'y a rien de décidé."

Pour dépenser plusieurs millions dans la voirie, le ministère de M. Perrault devra se faire autoriser par la législature à la prochaine session. Cette question ne manquera pas de donner lieu à un grand débat.

Conflit serieux

MOSCOU.— Le gouvernement soviet, attendant une réponse de Tokio à ses protestations au sujet des incidents survenus à la frontière, affirmait que les développements résultant de cette situation seront les plus sérieux que l'on ait eu à envisager depuis plusieurs mois dans l'est. Les rapports mandent que des Japonais et des Russes ont été tués au cours d'un corps-à-corps terrible alors que plus de cent soldats des troupes japonaises auraient empiété sur le territoire des soviets.

UN CAUCUS LIBERAL MINISTERIEL

Pour décider de la succession de M. Taschereau --- Déficit de $20,000,000---Courte session --- Des élections en mai

MONTREAL.— Nous apprenons que les grands maîtres du parti libéral ministériel québécois vont tenir un cacus ces jours-ci pour décider de la succession de M. L.-A. Taschereau, premier ministre. Ce dernier ne veut pas quitter la place, pour plusieurs raisons, et la principale c'est qu'il ne veut pas que l'on dise qu'il fuit devant la tempête.

Mais, par ailleurs, un élément cosidérable du parti ministériel et surtout du parti libéral fédéral veut que M. Taschereau laisse la place à M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture.

Le ministère ainsi replâtré ferait une courte session et tiendrait des élections au mois de mai prochain.

Si la session n'a pas été convoquée plus tôt, c'est que le gouvernement serait en face d'un déficit d'environ $20,000,000. Et c'est aussi le gros obstacle aux remaniements ministériels.

L'expérience de Robert Maxwell

(P. A. SHEEAN)

Roman traduit de l'anglais — Adaptation d'Alph. Bourgoin.

No. X.

Voilà donc Maxwell pour la vie ou pour la mort entre les mains de paysans ignorants et inexpérimentés. Il comprenait parfaitement les risques qu'il courait, mais il était content.

Après midi, il tomba dans un profond sommeil, entrecoupé de cauchemars. A son réveil, il avait, cette fois, Mac Auliffe comme infirmier.

Il lui sembla qu'il y avait quelque chose de changé à son lit et, après avoir cherché longtemps, il s'aperçut que les peintures qu'il avait regardées si intensément la nuit précédente avaient été enlevées. Il en fit la remarque au fermier.

—Oui, lui fut-il répondu, on a supposé qu'elles ne vous plaisaient pas, et pour rien au monde nous ne voudrions avoir avec vous la moindre difficulté en fait de religion.

—Cela vous ennuierait-il de demander à Debbie de les rapporter? demanda Maxwell.

—Sûrement non, c'est elle et sa mère qui seront contentes!

Et l'on replaça les tableaux.

Cet incident en causa d'autres dans la suite.

On n'avait jamais parlé religion à Maxwell par délicatesse et par respect pour ses opinions; mais, à l'heure actuelle, il était quelque peu en danger, et sa pauvre âme devint un sujet de beaucoup d'inquiétude.

Aussi, tout à fait dans la soirée, quand on eut apporté les flacons et appliqué les liniments sur les membres malades du patient qu'on enveloppa ensuite de coton, Mac Auliffe dit à Maxwell:

—Nous pensons que, sans doute, après avoir vu le médecin, vous seriez bien aise de parler à quelqu'un de votre âme.

—Y a-t-il un ministre dans le voisinage?

—Non, pas ailleurs qu'à Tralce. Il y avait une église ici autrefois, là où vous voyez cette tour ou ce vieux château. Mais elle a été fermée, il y a des années, et le toit démoli.

Maxwell garda longtemps le silence. A la fin, il demanda.

—Quelle espèce de ministres sont vos prêtres?

—Je ne vous en aurais sûrement rien dit, si vous ne m'en aviez parlé le premier, mais nos prêtres d'ici valent les meilleurs de n'importe quelle paroisse d'Irlande.

—Y en a-t-il d'un certain âge?

—Oui, répondit Mac Auliffe, mais, chose curieuse, c'est le plus âgé qui est vicaire du plus jeune, et ce dernier est le curé de la paroisse.

—Je voudrais le voir, dit Maxwell, mais viendra-t-il?

—Vous pouvez en être sûr, répondit avec joie Mac Auliffe.

CHAPITRE VII

A peu de distance de la mer qu'on voyait luire du haut des collines derrière Lisheen, et placée au sommet d'un monticule assez élevé, se trouvait une demeure dont la façade large, les grandes et hautes fenêtres, le porche imposant, indiquaient une contsruction irlandaise des dernières années du XVIIIe siècle. Un jardin en terrasse s'étendait sur la pente face à la mer. Derrière l'habitation, un bois de noisetiers, de chênes et de hêtres occupait la base d'une colline de forme conique toujours teintée de bleu foncé, même sous le soleil d'été.

Cette maison, relevée des ruines où étaient tombées tant de reliques de l'ancienne Irlande, était alors habitée par un Anglais. Certains ont établi leur résidence dans des pays reculés de l'Irlande où ils règnent comme de petits rois.

La plupart sont très aimés dans tous les environs. N'ayant pas de domaines, ces Anglais n'ont rien à tirer d'une pauvre population de fermiers. Ils construisent souvent des usines, des fermes. Ils sont bienveillants et humains. Ils deviennent une sorte de seigneurs féodaux que le peuple, accoutumé aux traditions féodales, reconnaît et accepte bien vite.

De ce nombre était Hugues Hamberton, le propriétaire de l'habitation décrite plus haut. Il était arrivé depuis trois ans en Irlande et s'était déjà taillé un petit royaume dans ce sauvage pays du Kerry. La maison avait été restaurée et meublée richement et avec goût. Le maître possédait de nombreux domestiques, Anglais pour la plupart. Il avait déjà, dans les chaumières des environs, apporté un confort et des sentiments d'indépendance tels que ces pauvres gens, éternellement en lutte contre l'indignece, semblaient n'y pas croire.

"C'est trop beau pour être vrai!" est l'un de leurs tristes proverbes. Leur nouvelle condition était si heureuse qu'ils ouvraient parfois les yeux tout grands pour se convaincre qu'ils ne rêvaient pas. D'autres secouaient tristement la tête et déclaraient, en prophètes celtes qu'ils étaient, que cela ne pourrait durer.

Hugues Hamberton avait été dans le commerce, à Londres, où il avait amassé une immense fortune en spéculations ou entreprises maritimes. De plus, comme beaucoup de Londoniens, il avait voulu varier ses affaires et ses ambitions en se livrant à quelques excursions dans le vaste domaine de la littérature, cédant à cet attrait mystérieux qu'exercent les lettres sur beaucoup de ceux qui ne sont ni leur pontifes ni leurs adhérents. Il comptait parmi ses connaissances quelques littérateurs de marque et paraissait prendre un plaisir tout particulier à réunir autour de sa table non pas les gros bonnets de la finance ou du commerce, non pas les leaders politiques, mais les poètes, les journalistes en renom et même ceux qui venaient de s'embarquer sur cette mer dangereuse. Le bruit courait qu'en faveur de ses confrères besogneux, il allait plus loin qu'une invitation à dîner. Plusieurs d'entre eux eurent même le courage ou la hardiesse d'en parler comme d'un Mécène. A l'exemple des autres "patrons" littéraires, il s'aventura une ou deux fois sur le terrain sacré, mais ces huissiers du Temple qu'on appelle les "Revucistes" le prièrent poliment de se retirer: ce qui ne l'empêcha pas de continuer son intérêt aux auteurs de talent. Au point de vue religieux, il ne professait aucune croyance définie. Il prétendait vivre la vie chrétienne sans appartenir à un groupe déterminé. Il avait quitté l'Eglise anglicane, et il donnait de cet abandon, entre autres, ce motif: il avait entendu, un dimanche, le prédicateur expliquer un texte de l'Evangile et dire que ce texte ne s'appliquait qu'aux apôtres obligés d'accomplir certains actes pour briser, par la sainteté de leur vie, l'immense édifice du paganisme. Mais, maintenant que les chrétiens avaient conquis le monde, il serait absurde de prendre ce texte dans son sens littéral.

Cette aimable et accommodante théorie avait beaucoup plu aux chrétiens riches de son auditoire, de ceux qui préfèrent les rentes consolidées de ce monde aux trésors fantastiques, disait-il, et problématiques, de l'éternité. Un homme, ce jour là sortit de son banc et, pâle d'indignation, traversa par les bas côtés l'assemblée surprise des fidéles.

Le lendemain, il alla voir le prédicateur et lui posa cette question impertinente:

—Si ce que vous dites est vrai et si les paroles du Christ ne s'appliquent pas aux temps postérieurs aux apôtres, quelle différence peut-il y avoir pour le Christ entre Marc-Aurèle et Epictète?

La réponse ne l'ayant pas satisfait, il ne franchit plus le seuil d'une église. Il se borna à lire les dimanches le Nouveau Testament et les sermons de Robertson.

Ce détail indique le caractère de Hugues Hamberton, incapable de tout compromis, coupable de trop de franchise. Or, comme c'est l'huile des concessions qui fait rouler doucement le char de la vie, on peut croire que Hamberton eut à supporter beaucoup de chocs et de cahots selon qu'il tombait dans les ornières ou suivait l'asphalte du chemin uni. C'est une des choses les plus choquantes de ce triste monde que de voir un homme au coeur généreux, à l'esprit large, forcé de devenir prudent et soupçonneux, quelquefois même dur et sceptique. Le terrible encore "roi Lear" sont des preuves de cette vérité. Et si Hugues Hamberton ne reçut pas d'aussi rudes coups que les personnages créés par le puissant génie de Shakespeare, il connut assez la nature humaine pour désirer avoir avec les hommes le moins de relations possible jusqu'à la fin de sa vie. Celles qu'il eut pour ses affaires lui firent voir brutalement et violemment l'envers de cette nature humaine.

Une fois, on critiqua méchamment un innocent poème qu'il avait eu la folie de publier en un joli volume, et il n'eut pas à chercher longtemps pour découvrir que cette crittique était l'oeuvre d'un poète famélique avec lequel il avait longtemps partagé sa table et sa bourse.

Il avait enfin été déshonoré par un misérable, un gentleman ruiné qu'il avait sorti de la misère et placé dans un poste de confiance. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase et détermina Hamberton à fuir les gens civilisés, ne gardant qu'une compagne, la fille du criminel dont il était parrain et qu'il avait adoptée pour son héritière alors que le père payait de la relégation tous ses détournements.

Il avait été amené par les circonstances à choisir cet endroit retiré du Kerry. Au cours de quelques vacances d'automne, il avait longé la côte en bateau à vapeur et parcouru les splendides routes de l'intérieur sur l'impériale d'une diligence. Pendant que les autres voyageurs écoutaient les lourdes plaisanteries et les anecdotes que le cocher racontait pour passer le temps, lui, avec son regard aigu d'Anglais, avait vu dans les veines des rochers fendus par les carriers pour construire la route, ou dans ceux que les torrents avaient creusés dans le flanc de la montagne, des signes indiquant la présence d'un métal dont on pourrait plus tard tirer profit.

Et voilà que, précisément derrière la colline conique dont nous avons parlé, se voyait maintenant une carrière ouverte au pic et à la poudre et, chose plus étrange encore dans un paysage irlandais, d'énormes grues dont les grosses chaînes élevaient en l'air du fond de la terre des blocs de porphyre et de marbre gris et noir pour en charger des lougres qui attendent au large et exportent tous ces matériaux en Angleterre. Le bruit aussi courait qu'on avait découvert du fer, et l'on se racontait secrétement, sous le manteau de la cheminée, le soir, que Hamberton ayant un jour remarqué certaines pierres brillantes au soleil était parti en hâte quelques jours après cette découverte.

Bref, il était le maître du pays. Ferme mais bon, il exigeait des journées entières de travail, mais les payait bien. Il menait une existence solitaire dans la soule compagnie de Claire Moulton, sa filleule et sa pupille.

(A suivre.)

:-: Pour lire au foyer :-:

GENEROSITE DU PAUVRE

C'est le jour des Rois. Le froid est impitoyable. Dans le petit village où toutes les cheminées fument généreusement on sent qu'il doit faire bon se tenir près du foyer. Sur les trottoirs, quelques colonnes de paroissiens s'ébranlent en route vers l'église. Le dernier quart est sonné pour la grand'messe de 10 1/2 hrs. Vite il faut se rendre à son banc avant le commencement de l'office.

Sur le chemin de campagne qui aboutit à la barrière de l'église on aperçoit une voiture d'hiver, bien commune et ouverte au grand vent, chargée d'une nombreuse famille. L'attelage qu'entoure un nuage intermittent de vapeurs blanches, semble être à bout de souffle. Encore un temps de trot fatigue et les pauvres bêtes, saupoudrées de frimas, s'arrêtent d'elles-même devant le porche de la maison de Dieu.

C'est une famile pauvre. Les petits — il y en a quatre — sont proprement habillés, mais leurs petits manteaux trop cintrés sous les bras, leurs pantalons étriqués qui découvrent de mélancoliques et faibles chevilles, son tun cadre adéquat aux petites figures trop allongées et vertes de froid. Songez donc! Dix milles en traîneau pour ces petits. Ils n'avaient pu venir à la messe la veille qui était dimanche, à cause de la poudrerie. Aujourd'hui le temps est plus clair, alors papa s'est décidé. L'aîné des quatre petits pour n'avoir que dix ans en porte quinze. Sa figure est déjà ravagée par une souffrance trop précoce. Par ce contraste que l'on rencontre parfois chez les grands éprouvés, son regard reflète une douceur étrange. La famille est entrée dans l'église où l'office est commencé. Dans le banc familial le petit gars s'est recueilli en une fervente prière. Il est encore tout transi de la longue randonnée.

Pendant la lecture de l'Evangile il devient particulièrement attentif. Les Mages de l'Orient l'or, l'encens, la myrrhe. Quels grands personnages pour s'agenouiller près d'une misérable berceau et quels magnifiques cadeaux, pense-t-il, à donner à un enfant. Mais c'est un enfant-Dieu, il l'a appris dans son cathéchisme, Soudain son front juvénile se plisse. Aurait-il quelque chose à donner, lui, à ce marmot qui est son frère, si petit, si transi sur la paille rude? Voyons..... Ce matin son papa lui a donné quelque chose, quelque chose de rare dans leur pauvre famille: un cinq sous tout neuf, pour dépenser à lui tout seul, parce qu'il était toujours obéissant et docile et qu'il rendait bien des services en dehors des classes. Mais oui, ce cinq sous est bien à lui. Tout à l'heure il ira se payer quelques douceurs au restaurant....

Pourtant, les Mages.... les présents.... La messe est terminée, le pauvret est resté agenouillé. Evidemment it attend que tout le monde soit sorti. Alors sans bruit, à pas feutrés, la gamin se dirige vers le bras droit du transept: la crèche. Lentement il plie ses genoux, incline pieusement la tête, puis après une pose qui marque le grand combat intérieur, il plonge sa petite main bleuie dans le fond de sa poche et dans un geste d'ineffable ingénuité, présente au Marmot qui lui tend les bras, la pièce miroitante... "Jésus, petit frère, je t'adore parce que tu es mon Roi; et parce que tu es mon Roi, je voudrais te donner un présent digne de toi. Mais nous sommes bien pauvres.... Papa fait tout ce qu'il peut et je n'ai que cela à t'offrir.... un cinq sous.... mon cinq sous tout neuf de ce matin.... prends-le.... c'est mon coeur...."

Un sanglot roule dans la gorge du petit. Bravement il se relève, regarde une dernière fois l'Enfant, puis la soucoupe qui sert de plateau. C'est fini. D'un pas leste il sort de l'église.

Enfantillage diront les profanes. Certes s'est le geste d'un enfant, mais ce geste est si ingénûment et profondément chrétien, que de nos jours c'est une tâche d'homme. L'héroïsme, au point de vue éternel, n'est-ce pas de poser chaque jour un acte surnaturel, si minime soit-il, avec le don total de soi?

"JUNIOR".

FORCE DE VOLONTE

De nos jours, un peu comme du temps de Diogène, nous cherchons encore, fanal en main, un homme; c'est à dire une personne de caractère capable de défendre ses droits quand ils ne sont pas respectés. Et chose étrange souvent en cherchant un homme on trouve une femme qui, bien qu'appartenant fatalement au sexe faible, possède toutes les qualités du sexe fort. C'est ce que démontre l'anecdote suivante.

Une jeune demoiselle, institutrice s'il vous plaît, très redevable à la nature pour sa géographie physique et son teint de rose fraichement éclose, eût un jour à prouver st ses dehors séduisants étaient défendus par une volonté mâle ou une timidité féminine. Elle eût affaire à un dévoué protestant qui connaissait fort bien les principaux points de notre religion, sinon tout ce qu'elle commande du moins à peu près tout ce qu'elle défend, surtout en matière de danse.

Aussi à un moment opportun, ce bon Monsieur lui tendit un piège digne de sa ruse. Il organisa discrètement une danse à domicile et fit savoir à l'institutrice qu'il lui remettrait un chèque, ce même soir, si elle allait le chercher après la classe. Notre demoiselle ne déclina pas un si beau fromage cent fois merité, et dès la classe terminée elle se rendit à l'invitation du commissaire d'école. Arrivée à destination elle reçut, du vieux renard tout enfariné, un chèque de cinquante dollars comme récompense de son travail et aussi comme rançon de sa liberté pour se soir-là, car il insista fortement pour qu'elle restât au bal où toutes les sortes de danses devaient être exécutées, y-compris le "camel-trot" et tous les autres trots communs aux multiples bêtes de la création. Mais cette femme forte avait promis, quelques mois auparavant, de ne plus danser et resta fidèle à sa parole.

Etant donné que tout acte de vertu ne se fait "qu'à la pointe de l'épée," et en cette matière "point de franche lippée, elle acheta à bon prix la belle victoire remportée sur son ennemi et sur elle-même.

En effet, elle dût fuire deux milles à pied dans la neige pour regagner sa maison de pension tout simplement parce qu'elle n'avait pas voulu céder à un plaisir incipide et défendu.

Si seulement elle avait consenti à se joindre aux bacchantes de la dite soirée, elle aurait rencontré de nombreux admirateurs qui se seraient disputés l'honneur de la reconduire à domicile avec force compliments pour "les bien courts et bien sucrés moments" qu'elle leur aurait procurés.

Mais malheureusement elle a eu la volonté d'accomplir son devoir, voilà pourquoi son acte quasi-héroïque, étant donné les circonstances, lui fut imputé à tort par les badauds et est demeuré dans l'ombre jusqu'à ce jour, alors que tant de faits, mondains et insignifiants sont écrits en grosses lettres rouges à la première page des journaux.

Sont-ils nombreux ceux du sexe fort qui accomplissent individuellement des actes de ce genre à l'âge de vingt ans et plus?

Signé: "APHONE".

Comment donne-t-on un bon coeur à un enfant

1. En lui faisant partager ce qu'on lui donne avec ses petits frères, ses petites soeurs, ses petits camarades.
2. En le rendant sensible aux souffrances des autres.
3. En lui faisant embrasser père et mère, matin et soir.
4. En lui faisant traîter les animaux avec douceur.
5. En ne lui permettant jamais de frapper qui que ce soit, même en jouant.
6. En ne le laissant pas aller voir tuer les animaux.
7. En ne lui faisant pas frapper le meuble contre lequel il se sera fait mal.
8. En lui faisant témoigner de la reconnaissance à l'occasion d'un service qu'on lui a rendu.
9. En lui faisant rendre des services aux membres de sa famille, aux pauvres, etc.
10. En lui racontant des faits touchants d'enfants qui ont montré un bon coeur.
11. En lui présentant Jésus comme modèle du bon coeur.
Il caresse les petits enfants.
Il guérit les malades.
Il souffre et meurt pour nous.
12. En lui donnant soi-même l'exemple d'un coeur bon et généreux.

La minute gaie

On raconte que le cardinal de Fleury, parlant un jour à Louis XV, encore mineur, de la nécessité de s'instruire, lui dit: "Si votre Majesté avait un Dauphin qui en sût plus qu'elle, il pourrait arriver qu'il le renvoyât avec une pension, comme fut renvoyé Childéric." Le jeune prince, au lieu d'être frappé de ta réflexion, répondit: "Et cette pension serait-elle forte?" Si cette répartie est vraie, elle était décourageante et disculpe en quelque sorte le ministre.

Une princesse s'étant montrée curieuse de savoir de Clément XIV s'il ne craignait rien de l'indiscrétion de ses secrétaires: "Non, madame, j'en ai cependant trois, ajouta-t-il, en montrant les trois doigts dont il se servait pour écrire.

On avait autrefois tant de confiance dans la vertu de certaines herbes, qu'on les croyait capables d'opérer par le seul contact. De là cette expression (qu'on emploie en parlant à une personne de mauvaise humeur): Sur quelle herbe avez-vous marché aujourd'hui.

Le roi George V conduit à son dernier repos

La formation intellectuelle et morale

(Lettre des Evêques de 1894)

(Suite)

RESPECT DE L'AUTORITE

Par votre exemple, encore plus que par vos paroles, Nos Très Chers Frères, inculquez sans cesse à vos enfants *le respect le plus profond pour l'autorité.* Notre siècle est tourmenté par la fièvre de l'indépendance, par le désir d'une liberté mal entendue; toutes les autorités lui sont à charge, il en secoue le joug et tombe dans un état voisin de l'anarchie. L'Europe ne réussit guère à contrôler ces peuples indociles; elle est comme sur un volcan toujours en ébullition. Ces idées d'insubordination se sont frayé un chemin jusqu'à nous; et nous avons eu tout récemment la profonde douleur de voir l'autorité épiscopale méconnue dans l'exercice d'un de ses droits les plus inviolables, les plus sacrés: celui de protéger les fidèles contre le grave danger des mauvaises doctrines.

L'esprit du mal fait donc des progrès au milieu de nous; il insinue perfidement des idées de révolte contre l'autorité, il sème des défiances injustes, il travaille à briser les liens qui unissent les fidèles aux pasteurs, il s'érige en juge de l'Episcopat et de ses enseignements, il répudie ses condamnations, il conteste ses droits, il cherche à détruire le règne de Dieu dans les âmes et dans la société. Le nombre de ces libres-penseurs, de ces faux-frères, de ces libertins de la presse est encore fort restreint: leur influence ne se fait guère sentir en dehors des grandes villes; toutefois leurs idées malsaines, semblables à l'eau qui s'infiltre à travers les couches du sol, font peu à peu invasion dans les esprits et finiront, si nous n'y faisons sérieusement attention, par exercer de terribles ravages.

Ne manquez pas d'élever vos enfants dans les idées d'ordre, de justice, de respect pour toutes les autorités. Rappelez-leur en particulier que c'est *l'Esprit-Saint qui a établi les Evêques pour gouverneur l'Eglise de Dieu;* que c'est aux Apôtres et à leurs successeurs, les Evêques, que Jésus-Christ a dit: *"Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre; allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé, et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise, el celui qui me méprise, méprise mon Père qui m'a envoyé. Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit regardé comme une païen et un publicain.* C'est à l'Evêque des Evêques, au Souverain Pontife, au successeur de saint Pierre qu'a été confiée, avec le suprême pouvoir des clefs, la mission de paître tout le troupeau, de gouverneur l'Eglise universelle, de confirmer infailliblement ses frères dans la foi; c'est lui qui est la pierre fondamentale sur laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

Ces vérités ont besoin d'être gravées profondément dans l'âme de vos enfants, afin qu'elles soient la règle de leur conduite, le flambeau qui servira à éclairer leur marche. Rappelez-leur que l'Evêque catholique est le chef et le père de son diocèse, le pasteur de ses ouailles; qu'il est revêtu d'un pouvoir divin; qu'il a le droit de commander, de gouverner, d'administrer et d'être obéi; que, semblable à la sentinelle qui veille sur les remparts, it doit avoir l'oeil toujours ouvert et signaler l'approche de l'ennemi. Faites-leur aimer la sainte Eglise, leur mère, et inspirez-leur une confinance inébranlable dans sa sage direction. Qu'ils mettent en pratique toute leur vie ces belles paroles de saint Ignace, martyr: *Respectez tous l'Evêque comme Jésus-Christ. Que tous obéissent à l'Evêque, comme Jésus-Christ à son Père.... Que dans les choses ecclésiastiques personne ne fasse rien sans l'Evêque;* et ces autres de saint Cyprien: *Les schismes et les hérésies viennent de ce que l'Evêque qui préside seul à l'Eglise est méprisé par l'orgueilleuse présomption de plusieurs.*

II

EDUCATION DANS L'ECOLE

Jusqu'ici, Nos Très Chers Frères, Nous vous avons parlé de l'éducation des enfants telle qu'elle doit se faire au sein de la famille par les soins assidus de ceux que la nature a investis de ce droit auguste, et qui ne sauraient se soustraire à un si grave devoir sans se rendre coupables envers Dieu, envers eux-mêmes et envers la société.

Mais, on le comprend sans peine, il est impossible, sauf de rares exceptions, que les parents, quelque instruits et dévoués qu'on les suppose, accomplissent par eux-mêmes dans toute sa plénitude cette grande oeuvre de l'éducation; mille soucis, mille distractions extérieures les en empêchent. Force leur est d'avoir recours, conformément aux décrets de Nos Conciles, à des auxiliaires choisis par eux. qui donneront en leur nom cette éducation foncièrement religieuse et morale que tout père doit à ses enfants. C'est ici qu'entre en scène l'Eglise de Jésus-Christ, dont la mission essentiellement éducatrice et civilisatrice inspire une si haute confiance.

Dans ce siècle d'abaissement moral et de décadence religieuse, où les notions les plus claires et les plus essentielles s'obscurcissent et s'effacent si rapidement dans les esprits, Nous croyons opportun, Nos Très Chers Frères, de rappeler à votre mémoire les principes fondamentaux sur lesquels reposent les droits sacrés de l'Eglise en matière d'éducation, de signaler en même temps l'influence bienfaisante de son action sur les âmes, comme aussi les moyens et les méthodes qu'elle se plaît à mettre en oeuvre pour mieux remplir sa mission d'institutrice de chrétiens.

DROITS DE L'EGLISE EN MATIERE D'EDUCATION

L'Eglise, de par la volonté de son divin Fondateur, est un pouvoir essentiellement enseignant. Le droit d'enseigner, que l'Eglise possède d'une manière exclusive et immédiate, quand il s'agit d'éducation religieuse et morale, elle l'a aussi d'une manière médiate, quand il s'agit des sciences naturelles ou profanes. Etablie en effet pour conduire l'homme et la société vers leur fin dernière qui est le bonheur du ciel, l'Eglise a le droit de prendre les moyens les plus aptes à la poursuite et l'obtention de cette fin. C'est dire qu'elle peut fonder, ouvrir elle-même des écoles, des foyers d'enseignement, non seulement pour la formation de ses ministres et l'étude des sciences divines, mais encore pour le bien commun des fidèles et l'étude des sciences profanes. Car la vérité est une; toutes les connaissances humaines s'enchaînent les unes aux autres par des liens d'étroite parenté, et le moyen le plus sûr, la méthode la plus efficace dont dispose l'Eglise pour imprégner les esprits des saines notions religieuses qu'elle est chargée de répandre, c'est bien de prendre elle-même en main l'oeuvre générale de l'éducation, de la confier à ses prêtres, à ses pieuses Congrégations d'hommes et de femmes, à des personnes d'une vertu éprouvée et d'une science reconnue, et de mener ainsi de front par un harmonieux développement, l'instruction religieuse et l'instruction purement civile.

Quant aux écoles qui se fondent par l'initiative des parents et des particuliers, — ou que l'Etat lui-même établit, dans les circonstances qui nécessitent son action, — c'est le devoir de l'Eglise d'exercer sur ces institutions une surveillance attentive, pour en proscrire un enseignement qui serait contraire à la doctrine catholique. Bien plus, l'éducation religieuse et morale devant marcher de pair avec la culture intellectuelle, l'autorité ecclésiastique peut et doit exiger qu'aucun maître destiné à enseigner la doctrine chrétienne, ne soit choisi et nommé sans une ratification ou une approbation préalable de la part de ceux que Jésus-Christ a chargés de maintenir intact le dépôt sacré de la foi.

Conformément à ces principes, Nos Très Chers Frères, et selon les dispositions de la loi civile elle-même, Nous voyons dans cette Province le Curé de chaque paroisse visiter, inspecter les écoles placées dans le rayon de sa juridiction. C'est là une sauvegarde, une garantie salutaire pour le bien et le progrès moral des enfants; et, certes, l'Eglise Canadienne ne saurait trop se féliciter de pouvoir ainsi, par l'entremise de ses ministres, suivre d'un oeil maternel la formation première de ceux en qui réside l'espoir de la religion et de la patrie. C'est pour elle une joie légitime de voir fonctionner ici un système d'éducation, qui, sans être absolument parfait et sans réunir peut-être toutes les conditions désirables, repose cependant sur une entente cordiale entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, et ménage à cette dernière, dans l'approbation des maîtres et des méthodes, une part d'influence propre à sauvegarder les intérêts sacrés de la famille, de la conscience et de la foi. Puisse cette influence grandir encore, au lieu de s'affaiblir! Que tous les vrais catholiques, au lieu d'en paralyser l'action, l'étendent et la favorisent! Et notre peuple n'aura pas à se repentir d'avoir aidé, en protégeant les droits augustes et inaliénables de l'Eglise dans la formation des âmes, des intelligences et des coeurs, ou maintenue à la diffusion de cet esprit chrétien, sans lequel les sociétés se corrompent et tombent en ruine. Ces droits sacrés de l'Eglise, Nous avons le devoir et la volonté bien arrêtée de les conserver dans toute leur intégrité.

Sans doute, Nos Très Chers Frères, dans une société mixte comme la nôtre, c'est-à-dire composée d'éléments religieux tout à fait disparates, il serait peut-être difficile d'espérer qu'on reconnaisse à l'Eglise Romaine certaines prérogatives dont elle pourrait jouir en un pays exclusivement catholique. Mais une chose Nous paraît claire et au-dessus de toute discussion: c'est que l'Eglise Catholique, dont les origines sur ce continent remontent au berceau même de la civilisation américaine, et qui n'a cessé depuis près de trois siècles, par ses apôtres et ses missionnaires, de promener sur toutes ces contrées le flambeau du christianisme, peut légitimement prétendre, sans se voir pour cela condamnée à porter le poids d'une double charge scolaire, au droit d'élever les enfants qui lui sont confiés, dans la foi de leurs pères et de donner à ces enfants une éducation conforme aux principes religieux qu'ils professent. Il y a là, Nous le proclamons, une question de justice, d'équité naturelle, de prudence et d'économie sociale, intimement liée aux intérêts fondamentaux de ce pays. L'épiscopat canadien n'hésita jamais, on le sait, a prêcher en toutes circonstances la paix, la concorde, la confiance mutuelle, une sincère fidélité à la couronne britannique, et il entretient l'espoir que, grâce à la sage et ferme intervention de nos législateurs, grâce aussi à la droiture et à l'esprit de conciliation des divers éléments dont se compose la population du Canada, le malaise qui règne maintenant dans certaines provinces fera bientôt place à un sentiment de satisfaction générale.

CONCLUSION

Voilà, Nos Très Chers Frères, la direction que Nous croyons devoir vous donner, pour assurer le bonheur et le salut éternel de vos enfants. Veillez sur eux; éloignez-les des mauvaises compagnies; ne leur permettez jamais des lectures dangereuses. Que votre vie vraiment chrétienne leur prêche constamment l'amour du devoir, l'esprit du sacrifice, la fidélité religieuses, la plus haute probité, le respect de l'autorité. Profitez des secours que l'Eglise de Dieu vous offre pour développer l'intelligence de vos enfants et former leur coeur. Pour y mieux réussir, respectez l'influence légitime de l'Eglise en matière d'éducation, et ne perdez jamais de vue qu'elle est de droit divin la gardienne de l'âme de vos enfants.

Que le Bon Dieu répande sur vous et sur vos familles ses plus précieuses bénédictions! Puissent vos chers enfants faire votre joie et votre consolation sur la terre et être plus tard votre couronne dans le ciel!

BRIEVETES

OTTAWA.— D'importantes enquêtes seront faites bientôt, sur les pénitenciers, la radio et l'industrie du charbon.

PARIS.— La France et la Russie s'entraideraient, au cas d'une attaque allemande.

DJIBOUTI.— En Somalie française. Une légère révolte a éclatée contre le Ras Desta Demtu, gendre de l'empereur Hailé Sélassié, et commandant en chef des troupes éthiopiennes, sur le front sud.

:-: LA POLITIQUE :-:

Ouverture du parlement

(Suite de la 1ère page)

pratique, de même qu'à créer dans le monde un ordre de choses fondé sur la justice et l'équité.

LE CHOMAGE

Le chômage reste au Canada le problème national le plus urgent. Bien que le nombre des gens au travail ait augmenté, celui des personnes assistées n'accuse aucune régression.

Afin de parer à l'état de crise actuel, vous serez appelés, avec l'assentiment des gouvernements de toutes les provinces du Canada, à autoriser la création d'une commission nationale bien représentative qui collaborera avec les provinces et les municipalités dans un commun effort pour procurer du travail aux chômeurs, et dans la surveillance des fonds de secours. La commission, secondée par un comité consultatif où les divers éléments seront représentés, visera à coordonner les efforts de la nation en vue de multiplier les occasions d'emploi rémunérateur.

Les camps qui avaient été établis pour recevoir les célibataires sans foyer ont déjà été en partie transférés du ministère de la Défense nationale au ministère du Travail. On s'efforcera de les supprimer aussi tôt que la reprise du travail le permettra.

UNE ENQUETE

A la suite de la fermeture, le 18 janvier, d'une fabrique de tissus, à Sherbrooke, et de la misère qui en est résultée, en plein hiver et en période de chômage, pour des centaines d'ouvriers et leurs familles, une commission royale a été chargée de faire une enquête sur l'état de l'industrie textile. De l'avis de mes ministres, l'industrie devrait comprendre qu'elle a l'obligation de contribuer par tous les moyens à maintenir et a créer de l'emploi; de même, les ouvriers et les consommateurs ont le droit de se faire entendre et d'exercer leur influence dans l'orientation de la politique industrielle. Mes ministres sont d'avis que là où il est impossible d'y parvenir avec le concours spontané de tous les intéressés, l'Etat a les meilleures raisons du monde d'intervenir.

LE COMBUSTIBLE

Afin de protéger les intérêts des consommateurs, une enquête approfondie aura lieu sur les plaintes qu'on ne cesse de formuler relativement à l'existence d'un monopole dans l'importation et la vente de l'anthracite.

Quelques-unes des mesures législatives adoptées à la dernière session du Parlement ont été soumises à la Cour suprême du Canada, dans le but de juger de leur validité.

LE TRAITE

Je suis heureux de pouvoir vous apprendre qu'une convention de commerce a été conclue entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, le Jour de l'Armistice, en 1935, et aussi que le différend commercial avec le Japon, qui avait gravement nui aux échanges des deux pays, a été réglé avant la fin de l'année.

Vous serez appelés à ratifier la convention de commerce négocié entre le Canada et les Etats-Unis. Vous serez mis au courant incessamment des conditions dans lesquelles le Canada et le Japon ont renoué des relations de commerce normales.

Mes ministres estiment que la convention de commerce intervenue entre le Canada et les Etats-Unis apportera une grande amélioration à nos relations économiques avec l'étranger. Ils croient aussi que les principes consacrés par cet accord, si on les généralise et si on les applique énergiquement et résolument, serviront à enrayer la tendance à cette exagération du nationalisme économique qui avilit peu à peu notre mode d'existence et qui envenime les relations entre les peuples de l'univers entier.

HEUREUX RESULTATS

Vous apprendrez avec plaisir que la ligne de conduite adoptée par la Commission canadienne du blé, et qui est de vendre le blé aux prix du marché, produit d'heureux resultats.

Au cours du mois de decembre a eu lieu à Ottawa une conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Des comités permanents poursuivent l'étude des questions les plus importantes qui ont été débattues à la Conférence.

LA CONSTITUTION

Parmi les sujets qui découlent de la Conférence et dont vous serez saisis, se trouve un projet de modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, en prévision de certains arrangements d'ordre financier entre le Dominion et les provinces. Un comité de représentants fédéraux et provinciaux, constitué par la Conférence du Dominion et des provinces, étudie la méthode à suivre et la façon de procéder pour apporter des modifications à la Constitution.

On se propose de restituer au Parlement son droit de déterminer les impôts et les dépenses, en abrogeant toutes les mesures qui ont privé les membres de la Chambre des communes de ce droit et par lesquelles l'Exécutif s'est trouvé investi de pouvoirs arbitraires injustifiables.

Tout sera mis en oeuvre pour substituer la stabilité à l'incertitude dans l'application des lois douanières.

LE BANQUE DU CANADA

Vu que la réglementation du crédit et l'émission de la monnaie sont des questions d'ordre public qui intéressent directement tous les citoyens, on se propose, au cours de la presente session, de demander au Parlement d'effectuer, en ce qui concerne la propriété et la direction de la Banque du Canada, les changements qui pourront être nécessaires afin d'assurer au gouvernement une part prépondérante du capital de cette banque, ainsi que la haute main sur ses opérations.

Vous serez appelés à étudier des projets d'amendements aux lois régissant actuellement les chemins de fer nationaux du Canada, lesquels auront pour effet d'accroître l'autorité du gouvernement, en même temps que sa responsabilité envers le Parlement.

On se propose de charger un comité spécial de la Chambre des communes d'examiner l'état actuel de la radiodiffusion au Canada.

En vue de la réorganisation et du fusionnement des services de l'Etat, on a déjà pris des dispositions dont on attend un meilleur rendement et des économies qui s'imposent. Vous serez invités à examiner des mesures législatives destinées à les compléter.

Le nombre des ministres de la Couronne a été réduit de vingt et un à seize.

Vous serez appelés à étudier un projet de loi tendant à la création de postes de secrétaires parlementaires.

Membres de la Chambre
des communes.

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'année prochaine seront soumis à votre examen.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre
des communes,

En vous invitant à donner toute votre attention aux questions importantes dont vous serez saisis, je prie la Divine Providence de vous guider et de bénir vos délibérations.

:::

Prière de la Chambre basse

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le texte de la prière que les députés de la Chambre des Communes récitent avant chaque séance de la session parlementaire:

O SEIGNEUR! notre Père Celeste, Haut et Puissant Roi des rois, Seigneur des seigneurs, le seul Souverain des princes, qui contemplez de votre trône tous les habitants de la terre; nous vous supplions du fond de nos coeurs de regarder avec faveur Sa très gracieuse Majesté, le roi Edouard, et de le remplir tellement de la grâce de votre Saint-Esprit, qu'il fasse toujours votre volonté et qu'il marche dans vos voies; donnez-lui l'abondance de vos dons célestes; donnez-lui la santé et le bonheur d'une longue vie; fortifiez-le afin qu'il triomphe de tous ses ennemis, et finalement, après cette vie qu'il jouisse de la joie et de la fidélité éternelles, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. — Ainsi soit-il.

DIEU tout-puissant, source de toute bonté, nous vous prions humblement de bénir Sa Majesté la Reine Marie et toute la famille royale; remplissez-les de votre Saint-Esprit; enrichissez-les de votre grâce céleste; favorisez-les de tout le bonheur possible, et introduisez-les dans votre royaume éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.— Ainsi soit-il.

DIEU plein de grâces, nous vous implorons humblement en faveur de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des autres Dominions de Sa Majesté, spécialement du Canada, et plus particulièrement du Gouverneur Général, du Sénat et de la Chambre des Communes, assemblés en ce moment pour légiférer; qu'il vous plaise de diriger et de faire fructifier leurs délibérations, pour votre plus grande gloire, la sécurité, l'honneur et le bien-être de notre Souverain et de ses possessions; que toutes choses soient par leurs travaux si bien ordonnées et établies sur les fondements les plus solides, que la paix et le bonheur, la vérité et la justice, la religion et la piété puissent régner parmi nous pendant toutes les générations. Pour eux et pour nous, nous vous demandons ces faveurs et toutes les autres qui sont nécessaires, au nom et par l'intercession de Jésus-Christ, Notre Divin Seigneur et Sauveur. — Ainsi soit-il.

NOTRE Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés; et ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

:::

Nouvelle résidence pour le nouveau roi Edouard VIII

Buckingham palace

St. James palace

Du palais St-James il passe au palais Buckingham

Résolution du Dr Deslauriers sur les trusts

OTTAWA. Le Dr Hermas Deslauriers, député libéral de Ste-Marie-Montréal au Parlement fédéral, a donné avis qu'il soumettrait aux Communes une résolution demandant aux autorités de s'occuper davantage des petits propriétaires des villes. Il dit que jusqu'ici, le gouvernement s'est appliqué à aider aux agriculteurs et a négligé les propriétaires et les marchands dans les villes et les cités. Il demande un redressement de cet état de choses.

Le Dr Deslauriers donne également avis qu'il demandera l'électrification des chemins de fer dans les centres urbains. Il fait observer qu'il faut importer du charbon au Canada actuellement pour les locomotives, alors qu'on a amplement d'électricité pour électrifier le transport si l'on veut.

M. Deslauriers soumettra aussi une troisième résolution, contre les trusts et les monopoles. Il dit que dans certains cas, ceux-ci restreignent le commerce à leur propre avantage.

:::

A propos de la reconnaissance officielle des partis de l'opposition.

Le comité

OTTAWA. M. J.-S. Woodsworth, chef de la CCF, ne se laisse pas émouvoir par les rumeurs voulant que la Chambre des Communes reviendra au régime de deux partis durant la session et ne reconnaîtra pas officiellement les petits groupes politiques de l'opposition. M. Woodsworth dit que le refus de reconnaître officiellement les petits groupes dans le passé n'a pas eu beaucoup de conséquences.

Le chef de l'opposition officielle a droit de parler plus de 40 minutes dans un débat mais ce privilège n'a jamais été donné aux chefs des autres groupes oppositionnistes. Lorsqu'il s'agissait de faire des éloges, M. Robert Gardiner avait l'habitude, à la dernière session, de se lever après le premier ministre et le chef de l'opposition officielle et de prononcer lui aussi son petit boniment. Mais M. Woodsworth considère que cela n'a pas d'importance. Il n'y a rien, dit-il, qui empêche un député quelconque d'en faire autant, si le coeur lui en dit.

LES COMITES

La seule différence pratique, c'est dans le choix des comités parlementaires. Chaque groupe nomme ses juges qu'il importe que cette pratique soit poursuivie. Il ne serait pas juste que l'opposition officielle choisisse tous les membres des comités, dit-il.

:::



Hepburn restera chef au cas d'un appel au peuple

OTRONTO. - Le premier ministre Hepburn conduira lui-même son parti à la bataille au cas où un appel au peuple viendrait nécessaire sur la question de la répudiation des contrats d'énergie électrique avec les compagnies de Québec. Si le fédéral désavoue la législation que le parlement provincial a adopté au sujet de l'électricité, M. Hepburn ne donnera plus sa démission comme premier ministre et chef de parti, comme il a l'intention de la faire après la prochaine session, en raison de son mauvais état de santé.

:::

LA QUESTION DES ECOLES EN ONTARIO

TORONTO. Si la Législature approuve un projet de loi qui lui sera soumis par le gouvernement Hepburn, a-t-on appris, les écoles séparées de l'Ontario toucheront une part de la taxe sur les corporations.

Le bill en question marquera un progrès positif dans cette controverse vieille de 50 ans concernant l'appui du gouvernement au maintien des écoles séparées.

:::

Un déficit de quinze millions pour Ontario

TORONTO. Le premier ministre Hepburn a prédit que le déficit pour l'exercice financier se terminant le 31 mars, n'excéderait pas $15,000,000. Il a profité de l'occasion pour annoncer que l'Ontario aurait un budget balancé en 1937.

:::

Le chômage

Le Bureau International du Travail de Genève signalait fin décembre qu'il y a eu dans le monde, en 1935, diminution générale du chômage, avec peu d'exceptions. Celles-ci se trouvent principalement dans les pays qui sont demeurés fidèles à l'étalon-or, la France, la Hollande et la Suisse. En Italie le départ de 300,000 hommes pour l'Afrique orientale et l'activité provoquée par les sanctions économiques et les nécessités d'approvisionnements en munitions et en armements se font si bien sentir que l'indice de l'embauchage a dépassé en 1935 d'un dixième pour cent l'indice de 1929.

SUR LA FERME

Statistiques agricoles

Ministère du commerce, bureau fédéral de la statistique, section de l'agriculture

OTTAWA.— Le Bureau Fédéral de la Statistique communique aujourd'hui sa troisième estimation de la superficie, la production et le valeur des récoltes du Canada de 1935. Conformément à la coutume, les estimations de blé, seigle et graine de lin sont susceptibles de plus ample revision quand seront connues les statistiques complètes de l'écoulement des récoltes des Provinces des Prairies, à la fin de la présente campagne. Les prix moyens servant à l'évaluation des récoltes sont basés sur les moyennes mensuelles et sur une compilation spéciale allant jusqu'à la fin de décembre 1935, de sorte qu'il sera probablement nécessaire de faire une revision de valeur pour ajuster celle-ci aux variations des prix des sept derniers mois de la campagne.

RESUME

Exception faite pour une réduction de plus de 20 millions de boisseaux dans la récolte d'avoine, les évaluations relatives à la production de 1935 n'accusent que de légères modifications sur les estimations de novembre 1935. Comparativement aux évaluations de 1934, on constate des accroissements pour les grains, les semences et les cultures fourragères et des fléchissements pour le sarrasin, les pommes de terre et les navets.

La troisième évaluation de la production canadienne de blé en 1935 ressort à 277,339,000 boisseaux, soit une augmentation de 3,368,000 sur la deuxième estimation (novembre 1935) et 1,490,000 sur le chiffre de production de 1934. Il n'a pas été nécessaire de changer l'estimation de la récolte de 1934 effectuée en janvier 1935. L'augmentation dans la troisième estimation relative à la production de novembre se confine pratiquement aux Provinces des Prairies. Pour le Manitoba, le total a été majoré de 3.7 millions de boisseaux et pour la Saskatchewan de 3.0 millions, alors que la production de l'Alberta a baissé de 3.2 millions. La production de blé de printemps dans les Provinces des Prairies en 1935 est évaluée à 259,500,000 boisseaux en regard de 263,800,000 en 1934 et 263,004,000 en 1933. Le chiffre de 1935 comprend 17,800,000 boisseaux de blé Durum. Les récoltes de blé de printemps ont été de volume presque égal en 1933, 1934 et 1935 et bien inférieures à la moyenne. En raison de la rouille et des gelées, la récolte de 1935 est de qualité inférieure.

Dans les estimations antérieures relatives à la récolte d'avoine, on n'a pas tenu compte suffisamment des avaries infligées par les gelées dans la Saskatchewan et l'Alberta; la troisième estimation pour le Canada entier, 394,348,000 boisseaux, accuse toutefois une augmentation notable sur la production de 1934, année qu'elle avait été de 321,120,000 boisseaux. C'est la meilleure année depuis 1930. La production d'orge est estimée à 83,975,000 boisseaux au lieu de 63,742,000 en 1934. C'est également la meilleure année depuis 1930. La production de seigle et de graine de lin accuse des augmentations marquées sur 1934. Les chiffres respectifs ressortent maintenant à 9,606,000 et 1,471,600 boisseaux.

La récolte de pommes de terre est estimée pour 1935 à 38,670,000 cwt. soit un fléchissement accentué sur 1934 (48,095,000 cwt). La production de foin et de trèfle a atteint 14,060,000 tonnes en regard de 11,174,000 en 1934. On constate de légers accroissements sur 1934 pour la luzerne, le maïs-fourrage et le foin à grain.

La valeur globale des récoltes (grande culture) du Canada entier est évaluée pour 1935 à $506,613,900 contre $549,079,600 et $453,598,000 (chiffres revisés) en 1934 et 1933. La moins-value par rapport à 1934 est imputable notamment à la baisse des prix des grains fourragers et des autres plantes fourragères.

La superficie globale sous culture (grande culture) en 1935 est estimée à 56,923,960 acres vis-à-vis de 55,99[illegible]320 en 1934 et 58,533,450 en 1933. On enregistre les plus forts accroissements en superficie pour le blé d'automne, l'avoine, l'orge, le seigle d'automne, la luzerne et le foin à grain.

Une serre d'un genre simple

Un grand maraîcher de Peace River, Alberta, M. J. B. Early, a converti un silofosse en une sorte de serre pour cultiver les primeurs. Nous guidant sur son expérience nous avons construit une serre partiellement enfouie dans la terre, qui fonctionne depuis 1933 à la sous-station expérimentale de Beaverlodge, dans le district de la rivière La Paix. Cette serre est employée principalement pour produire des fleurs hâtives de printemps et des plants de légumes. On s'en sert également pour la culture en pot en été.

La serre est construite en deux parties, la partie originale avec un mur en billots de 24" de longueur, et la partie ajoutée, qui est en planches. Des sablières de 2x6 posées sur une surface biseautée donnent une pente vers l'intérieur, qui empêche l'eau de se rassembler et de provoquer la pourriture.

Il a été creusé une allée centrale d'une profondeur de 30". La terre est mise en talus contre les murs à l'extérieur. Ceci sert à retenir la chaleur ainsi qu'à soutenir les murs qui sont lourdement chargés par le toit de verre. Les blancs consistent en une charpente de 2x4 soutenant une rangée de boîtes de 15"x20" par dessus des conduits de fumée de 7" venant de lextrémité de la serre, où se trouvent deux poêles que lon a faits sur place au moyen de barils à gazoline. Il y a deux poêles de ce genre, un de chaque côté, dans les serres d'une dimension de 14"x56". Ces deux poêles chauffent rarement ensemble au commencement du printemps, mais il est parfois nécessaire d'avoir une réserve pour des froids excessifs. Des chevrons planés de 2x4 sont posés à inclinaison d'un-tiers environ. Il n'est pas indispensable que ces chevrons soient planés, mais cela vaut beaucoup mieux. Il y a des pignons au nord et au sud. Les vitres de diamant double de 12"x12" sont les meilleures. Les vitres plus grandes et d'une seule épaisseur doivent être remplacées trop souvent. La ventilation se fait par un système de trappes sur les côtés opposés du faite.

Il est essentiel que la fondation soit solide pour éviter que les châssis ne se brisent.

La mauvaise semence augmente les ravage des vers fil de fer

Un des moyens les plus sûrs d'obtenir une récolte de blé, mince, irrégulière, et sale, est d'employer de la semence pauvre ou sale surtout lorsqu'elle est traitée avec de la formaline, dans les champs infestés de vers fil de fer. Comme ce fléau est assez répandu dans les régions des prairies et dans une bonne partie de la zone des parcs, particulièrement en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de la Rivière La Paix, c'est là une question d'une très grande importance, d'autant plus que ce fléau s'est grandement multiplié en ces dernières années, et qu'il y a, d'autre part, de grosses quantités de semence fortement endommagées par la rouille, la gelée ou la sécheresse.

Sans doute les grains ratatinés et très pauvres peuvent encore pousser, mais ils germent lentement et les plantules sont chétives et effilées. Ces effets sont spécialement marqués lorsque la semence est traitée avec de la formaline. Dans ces circonstances, on peut être sûr — et nous avons la parole de l'Entomologiste du Dominion sur ce point — que chaque ver fil de fer détruit plusieurs fois autant de grain que si l'on s'était servi de graines saines et vigoureuses. En outre, cette destruction de graines et de plantes faibles est d'autant plus grande quand l'humidité du sol et la température ne sont pas favorables au moment des semailles. Tous ces résultats proviennent du fait que les attaques des vers fil de fer sont les plus acharnées à partir du moment où la semence est confiée à la terre jusqu'à ce que les plants aient établi des racines vigoureuses et qu'ils aient tallé fortement. Tout ce qui allonge cette période critique, comme par exemple l'emploi de mauvaise semence, multiplie donc la puissance destructive du fléau; tandis que toute pratique qui raccourcit cette période, comme l'emploi d'une semence vigoureuse, diminue la somme de dégâts causés par les vers fil de fer.

On le voit, c'est s'exposer à un échec complet d'ensemencer un champ infesté de vers fil de fer avec de la pauvre semence.

---:::---

Grains de semence

REGINA.— Les compagnies de prêt et d'hypothèque de la Saskatchewan étudient un moyen de fournir des grains de semence aux fermiers dont les terres sont hypothéquées.

Les chutes de Niagara immobilisées par le froid



Le placement du grain de semence

Ce qu'on appelle "bon grain de semence" est un grain d'une variété connue, ne contenant pas de graines de mauvaises herbes ni de mélanges d'autres variétés, et ayant une vitalité suffisante pour bien germer et produire des plantes fortes et vigoureuses.

Jamais peut-être il n'y a eu un tel besoin de bonne semence dans l'Ouest du Canada qu'aujourd'hui. Par leurs attaques combinées, la rouille, la gelée, les maladies et les mauvaises herbes, ont réduit à tel point la quantité de grain bon pour la semence, que la provision actuelle est bien inférieure à celle que l'on trouve en une saison normale, et la qualité laisse également à désirer.

La situation n'est pas cependant aussi critique qu'on pourrait le croire. Il y a toujours plus de bonne semence disponible dans un district que ne l'indiquent les évaluations préliminaires. On trouve toujours des récoltes qui, pour certaines raisons ont échappé, aux ravages de tous ces fléaux, — les mauvaises herbes, les maladies et la gelée, — et ces récoltes devraient fournir un approvisionnement de semence pour l'année 1936.

Généralement le grain qui a une pureté suffisante, et dont la faculté germinative est assez élevée, peut être vendu comme semence commerciale, et il obtient aisément de 10 à 25 cents de plus par boisseau que les prix offerts par l'élévateur local pour du grain commercial de même qualité.

Il y a des cultivateurs en possession de récoltes de ce genre qui ne paraissent pas se rendre compte de la valeur de ces récoltes pour eux-mêmes ou pour leur district en général. Tous ceux dont les grains ont échappé aux gelées, aux maladies, aux mauvaises herbes, et sont raisonnablement mûrs et bien nourris, c'est-à-dire bien bombés, feront bien d'en nettoyer un échantillon d'une livre et de l'expédier au bureau le plus proche de la Division fédérale des Semences pour le faire soumettre à un essai de germination. Ceux qui demeurent dans les provinces des Prairies devraient envoyer leurs échantillons à Calgary, Alberta; Régina, Saskatchewan; ou à Winnipeg, Manitoba.

Quand on a de la semence commerciale ou enregistrée, il suffit pour la vendre d'en aviser le public. Il y a bien des moyens de porter ce fait à la connaissance du public, et presque tous ne coûtent rien. Ecrivez au bureau le plus proche de la Division des semences, au Commissaire des récoltes pour la province, à l'école d'agriculture, à la station expérimentale, à l'agronome, au représentant du district, etc., pour leur indiquer la quantité offerte, la variété, la génération, s'il vient de semence enregistrée, la catégorie et les prix. Tous ces fonctionnaires et toutes ces institutions seront heureux d'avoir ces renseignements pour les passer aux correspondants qui demandent où ils peuvent se procurer de la bonne semence. Une petite annonce dans le journal local peut aussi grandement aider à aboucher acheteurs et vendeurs.

Les quelques simples règles que voici sont basées sur de longues années d'expérience dans la préparation et la distribution du grain de semence:

1) Criblez et nettoyez le grain, et soumettez en un échantillon à l'essai de germination aussitôt que possible après le battage.

2) Ayez tous les renseignements nécessaires sur la variété, la faculté germinative, la catégorie et la quantité offerte en vente, avant que l'exposition provinciale de semence soit tenue.

3) Préparez un lot de grain et présentez-le aux expositions de semence locale et provinciale.

4) Faites savoir aux différents services d'agriculture et aux agents de campagne que vous avez de la semence à vendre.

5) Ne demandez pas un prix exagéré pour votre semence. Il vaut beaucoup mieux écouler promptement de grandes quantités de semence à un prix modéré que d'en vendre lentement de petites quantités à gros prix.

PENSÉES

La science, est la lumière de l'entendement, le guide de la volonté, la nourriture de la vertu.

Bossuet.

L'humilité et la science se puisent aux mêmes sources; toutes deux sont filles de la vérité.

Gillet, O.P.

---:::---

La science et la religion

La science isolée de la religion est dangereuse, parcequ'elle n'est pas la vérité complète; c'est une liqueur capiteuse qui grise rapidement les têtes les plus fortes, et laisse le coeur malade et impuissant contre ses passions. Pour rendre la science inoffensive et bienfaisante, il faut y mêler une dose proportionnée de morale et par conséquent de religion, car sans religion, il n'y a pas de morale.

S. Coubé.

---:::---

On peut dire de la science ce qu'Esope a dit de la langue: il n'y a rien de meilleur et il n'y a rien de pire. Elle enfle l'esprit fou et élève l'esprit sage. Elle éloigne de Dieu et elle ramène à Dieu. Elle blesse et elle guérit. Elle tue et elle vivifie.

S. Coubé.

---:::---

Loin de nous rendre plus saint, la crainte et les scrupules mettent obstacle au bien que vous auriez pû faire à vous et aux autres avec plus de liberté du coeur et de l'esprit.

Ste Thérèse.

---:::---

Si l'on affronte la souffrance avec courage, les difficultés s'évanouissent et la peine même devient délicieuse.

Ste Thérèse.

Rien ne calme comme la vie pratique; rien n'exalte comme la théorie.

Lacordaire.

Nouvelles

Approvisionnements d'eau

REGINA. —A Swift Current, au delà de 5,000 demandes ont été présentées au comité du développement de l'eau du Dominion.

---:::---

Pour protéger les animaux sauvages

REGINA.— Un grand mouvement se prépare aux Etats-Unis pour la protection des animaux sauvages, par la Chambre junior de commerce.

---:::---

Une exposition d'hiver

REGINA.— Un comité de l'Association des éleveurs de chevaux de la Saskatchewan veut organiser une exposition d'hiver pour l'Ouest.

---:::---

LE BOEUF

REGINA.— En décembre dernier, les fermiers de la Saskatchewan ont vendu 142,898 livres de boeuf marqué.

---:::---

LES FRUITS

REGINA.— Les exportations de fruits du Canada, en novembre dernier, atteignirent le montant de $2,292,150.

---:::---

Les grains

10 FEVRIER

Blé— Close

No.1 dur, 81 1-2; No. 1 Nord, 80 1-2; No. 2 Nord, 77 7-8; No. 3 Nord, 73 3-4; No. 4, 70 3-4; No. 5 ,62 1-2; No. 6, 53 3-4; fourrage, 44 1-4; voie, 80 3-8.

AVOINE. — 2 C. W., 34 5-8; 3 C. W., 28 7-8; Extra 1 fourrage, 29 1-8; No 1 fourrage, 26 3-8; No 2 fourrage, 24 5-8; rejetée, 22 3-8; voie, 33 5-8.

ORGE. — 3 C. W., 35 1-8; 4 C. W., 33 3-8; voie, 35 1-2.

LIN. — 1 N. W., 157 1-2; 2 C. W., 153; 3 C. W., 142 1-2; rejeté, 133 1-2; voie, 157.

SEIGLE. — 1 C. W., 42 3-8; 2 C. W., 42 3-8; 3 C. W., 37 5-8; voie, 42 3-4.

---:::---

Les animaux

A WINNIPEG
10 FEVRIER

Bouvillons — 5.50; génisses 4.75; veaux — 7.00; vaches — 3.50; porcs — pesants, 8.00; bacons 8.50; truies — 6.50; agneaux — 7.50.

PRINCEALBERT
10 FEVRIER

Génisses — 3.00; veaux de choix — 5.00. Le marché est régulier. Les porcs se vendent bien.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

Régina

COLLEGE DU SACRE-COEUR

Le 1er février, la chapelle du Collège du Sacré-Coeur fut la scène d'une bien toucsante cérémonie, lorsque quatre jeunes demoiselles reçurent le saint habit des religieuses de Notre-Dame des Missions, et par cet acte furent admises au Noviciat.

Les heureuses élues reçurent les noms suivants: Mlle Clara Meyers, de la paroisse de St. Mary, Régina. Soeur Marie St-Lambert; Mlle Jean Sutherland, de la paroisse du Sacré-Coeur, Régina. Soeur Marie St-Constantine; Mlle Emily Knippohild, Gimmie, Sask., Soeur Marie-Jean de Britti, et Miss Geraldine Boyle, de la paroisse du Très Saint-Rosaire, Soeur Marie St-Thomas.

Les parents et amis assistèrent en si grand nombre que les galeries étaient combles. Tous furent très impressionnés lorsque les postulantes, en eostume de fiancée, entrèrent et sollicitèrent la faveur d'tre admises à la suite plus intime de l'Agneau sans tache. L'émotion s'accrut quand quelques instants plus tard les nouvelles novices revinrent, revêtues de l'habit plus austère le l'Institut.

En l'absence de l'archevêque, Son Excellence P. J. Monahan, la eérémonie fut présidée par le Très R. P. Célestin-Joseph, O.F.M., vicaire délégué pour les Religieuses: il adressa la parole à la Congrégation expliquant la liturgie de la cérémonie. Il félicita les parents de la generosité avec laquelle ils offrirent leurs enfants au divin Maître et, comme Dieu ne se laisse jamais vaincre en bonté du coeur, le Rév. Père les assura d'une bénédiction spéciale pour le temps et pour l'éternité.

La bénédiction solennelle du T. S. Sacrement termina la belle cérémonie.

Furent présents au sanctuaire: Le Très Rév. Monsignor Hughes, R. P. Burns, S.J. reeteur du Collège Campion; R. P. Keohane et R. P. McEachren. M. Thomas Doyle, frère de Soeur Marie St-Thomas, assista au sanctuaire.

Lundi, le trois février, deux soeurs, soeur Marie St-Cassins et soeur Marie Ste-Marguerite, se consacraient à Dieu irévocablement par les voeux perpétuels, dans l'Institut de Notre-Dame des Missions; cinq novices se sont données à Dieu par les premiers voeux; Soeurs St-Claude, Marie St-Jude du Sacré-Coeur; Marie Augustin, Marie St-Ignace et Marie Ste-Catherine de Jésus.

Le Très R. P. Célestin Joseph, O.F.M., célébra la sainte messe. Le sermon de circonstance fut prêché par le R. P. Phelan, du séminaire Regina Cleri. Le Rév. Père a fait un contraste frappant de l'esprit du monde d'aujourd'hui avec celui de la religieuse qui s'offre au service du divin Maître, par les voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Il félicita les parents des soeurs et leur promit la récompense de Dieu en retour de leur généreuse donation au Christ-Jésus.

Plusieurs membres du clergé de Régina furent présents au sanctuaire pour rehausser la cérémonie.

La bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement fut donnée dans l'après-midi. Le choeur des Religieuses chanta le "Te Deum".

Bellegarde

Le 8 janvier, avait lieu à Estevan, le mariage de Hormisdas Sylvestre de St-Maurice, avec Alma Laframboise d'Estevan. Etaient témoins: Joseph Kelly et Dora Laframboise.

Le 15, dans notre église de St-Maurice, une cérémonie un peu rare ici. Un double mariage: Albert George conduisait à l'autel Anne Marie Béliveau, et André Sylvestre épousait Marie George, soeur d'Albert. Les témoins étaient Jules George et Edouard George, puis Franeis Sylvestre et Alphonse

Nos milleurs voeux de bonheur à tous ces jeunes époux.

Le 12 novembre, nous avions eu le mariage de Julien Revet avec Marie Brisebois; témoins: Arthur Poirier et Augustin Brisbois.

Le 15 novembre, eneore, Albert Perreault épousait Philomène Hardy. Témoins: Prosper Perreault et Eugène Hardy.

Tous nos voeux également à ces deux jeunes ménages.

BAPTEMES

Le 14 décembre: Jacques, Lucien, Fernand, fils de M. Narcisse Monin et de Marthe Dupont. Parrain: Fernand Petit; marraine: Denise Monin.

Le 28 décembre: Jean Félicien Lamy, fils de Félicien Lamy et de Julia Claude. Parrain et marraine: Jules Lamy et Simone Lamy.

Le 26 janvier: Lucien, Albert, Marcel, fils de Léon Carbotte et de Pauline Concade.. Parrain et marraine: Marcel Carbotte et Albertine Bonneau.

Longue et chrétienne vie à ces nouvaeux paroissiens.

Radville

MARIAGE

Mardi, le 28 janvier, M. Jean Maurice, domicilié à Ste-Colette, conduisait à l'autel Mlle Lucie Bourassa, de la paroisse Ste-Famille. M. le curé présida la cérémonie, dit la messe et leur donna la bénédiction nuptiale. La Rév. Soeur Emilienne touchait l'orgue. Une très jolie marche d'entrée et de sortie des nouveaux mariés fut jouée. Les Enfants de Marie chantèrent des cantiques appropriés. La mariée était Enfant de Marie; elle se consacra à la Ste-Vierge avant son mariage. Elle était accompagnée de la présidente, Mlle Geneviève Labossière qui lut l'acte de consécration. L'Eglise était remplie de parents et d'amis des nouveaux mariés. MM. les curés de Radville et de Sourls Valley furent invités à se rendre pour bénir le repas de famille. Vers la fin du repas, M. le curé souhaita aux nouveaux mariés une longue vie de paix et de bonbeur. Il a exprimé des paroles élogieuses à l'adresse des familles Bourassa et Maurice qui sont venues s'établir au pays il y a une vingtaine d'années, et qui ont élevé chrétiennement une nombreuse famille malgré l'ambiance protestante que nous subissons dans l'Ouest. L'ordre et la gaieté n'ont cessé de régner durant toute la journée et la soirée.

DECES

Vendredi, le 31 janvier, après avoir reçu les derniers secours de notre sainte religion, s'éteignait pieusement, à l'âge de 85 ans, M. Jean Désy, un de nos bons et dévoués paroissiens, à la résidence de M. Emile Longchamp, marchand de Radville, et avec qui le regretté défunt demeurait depuis 25 ans. M. Jean Désy était l'oncle de Mme Longchamp. Homme d'une grande foi et d'une piété très chrétienne, M. Jean Désy avait de nombreux amis. Il avait l'affection de tous ceux qui le connaissaient.

La levée du corps fut faite par M. le curé qui chanta le service en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. A l'évangile, M. le curé présenta ses sympathies à la famille. Il exhorta les fidèles à prier pour les défunts. Ces âmes ne peuvent rien faire de méritoire pour elles-mêmes, mais elles prierons pour nous lorsque, par nos prières, elles auront été transportées dans le sein de Dieu.

Le Libera fut chanté, et les dernières prières au cimetière furent dites par M. le curé de Souris-Vally. Les porteurs étaient: M. M. Emile Bourassa, F.-X. Labelle, Léon Carles, John Helpin, Sylva Bourassa et Zénon Cyr.

Lui survivent, trois nièces: Mmes Emile Longchamp de Radville, Alphonse Beauvillier et Mme Boulin de St-Victor, Sask., et un neveu, Adélard Désy. La famille de M. Emile Longchamp remercie bien cordialement toutes les personnes qui lui ont manifesté des marques de sympathies.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

DE RETOUR

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Arthur Lafrenière, retenue à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, depuis plusieurs semaines, est de retour dans sa famille, et en bonne voie de guérison.

Albertville

Albertville fête une future religieuse

Dimanche dernier, deuxième jour de février, 1936, à la demeure de M. et Mme Luc. E. Piché, se réunissaient plusieurs parents et amis en l'honneur de Mlle Fernande. Celle-ci est la fille aînée de M et Mme Luc. E. Piché d'Albertville, Saskatchewan. Le sept de ce mois, elle entrera comme postulante au couvent des Soeurs de l'Enfant-Jésus, à North-Battleford, Saskatchewan.

Durant la soirée, on fit du chant et de la musique, les invités prêtant leur concours au programme improvisé. M. M. Georges Delparte et Gérard Dussault, aidés des Mlles Cléana et Alma Gosselin servirent les rafraîchissements variés.

On remarqua dans l'assistance: M. Philippe Piché, âgé de 74 ans, grand'père de la future religieuse; Mme Edouard Delparte, M. M. Georges et Donald Delparte; M. et Mme Léandre Brassard; M. et Mme Joseph VanGrinsven; M. Théode Lambert; M. et Mme Aimé Pellerin; M. et Mme Alfred Gosselin d'Henribourg; M. et Mme Arthur Dussault; M. et Mme Auguste Corriveau; M. J. B. Dussault; M. et Mme Alphonse Beauchêne; M. et Mme Armand Painchaud; Mme Edouard Johnson; M. M. Marc et Valère, Mlles Béatrice, Monique, Céline Piché, frères et soeurs de Mlle Fernande; Mlle Thérèse VanGrinsven; Mlle Thérèse Pellerin; M. Omer Pellerin; M. Yvon Pellerin; M. Lorenzo et Mlles Marie-Ange et Berthe Pellerin; Mlle Gabrielle et M. M. Rosaire, Charles et Donald Painchaud; Mlles Cléana et Alma, M. M. Albert et Joseph Gosselin; M. Eugène Johns; Mlle Simonne Rivet; Mlle Cécile, M. M. Joseph, Charles, Philippe et Gérard Dussault; Mlles Anna et Jeannette Trudelle; Mlle Gertrude et M. Léopold Bélair; M. Arthur Boileau; M. Albert Ledoux; M. Maurice Weber.

M. Wilfrid Beaudoin fut le violoniste de la circonstance. Au réveillon, Georges Delparte son cousin, lut une touchante adresse en l'honneur de Mlle Fernande Piché et de ses heureux parents. Tous les amis de cette si respectable famille s'unissent en ce jour pour lui offrir leurs voeux et leurs sicères félicitations.

Albertville, lundi, le 3 février, 1936.

Un ancien de l'endroit.

Jeudi dernier, trois demoiselles de la paroisse prenaient le train pour se rendre à North Battleford. Mlles Fernande Piché, Cléana Gobeil et Rose-Anna Paradis désirent entrer dans la communauté des R.R.-S.S. de l'Enfant-Jésus. Le noviciat est à North-Battleford, sous la direction de la révérende Mère Gabrielle.

La révérende Mère S. Stéphanus, supérieure de la maison d'Albertville, accompagnait les futures postulantes. Plus de cent demoiselles ou jeunes gens étaient au départ du train pour manifester aux postulantes combien elles jouissent de l'estime générale et pour leur souhaiter tout le bonheur possible dans la vie de missionnaires qu'elles embrassent.

On nous apprend que William Ramsay est décédé jeudi matin à l'hôpital de la Sainte-Famille. Le défunt sera enterré à Victoriaville, sa place natale. Nous prions sa famille de bien vouloir agréer nos vives condoléances.

FLUCTUATION de nos Abonnements

IL FAUT LES DOUBLER

100— —100
95— —95
90— —90
85— —85
80— —80
75— —75
70— —70
65— —65
60— —60
55— —55
50— —50
45— —45
40— —40
35— —35
30— —30
25— —25
20— —20
15— —15
10— —10
5— —5

Nous avons atteint cette semaine 48.72% de notre OBJECTIF

Ranchers distingués





En haut, à gauche, le duc de Sutherland; a centre, le comte et la comtesse d'Egmont; en haut, à droite, le marquis d'Anglesey. En bas, à gauche, lord Rodney; en bas, à droite, le vicomte Arbuthnot.

DIVERS

On honore un distingué religieux

FALL RIVER, Mass.— On a fêté ces jours derniers à Fall River, le Rév. Père Piché, dominicain auquel le Saint-Père vient d'accorder la gratification "Bene merenti" croix d'or et certificat pour services signalés rendus à la cause de la propagation de la foi.

Nul hommage ne fut mieux mérité que celui que l'on fait au Père Piché. Il a bien mérité en effet de l'Eglise dont il est un des fils les plus dignes.

Commission épiscopale

BALTIMORE.— Une nouvelle organisation, autorisée par la hiérarchie des Etats-Unis, "La Commission épiscopale catholique, pour l'aide aux Mexicains," a été établie et entrera bientôt en fonctions. Les officiers de cet organisme sont les archevêques de Baltimore et de San Antonio et l'évêque d'Oklahoma. Cette organisation a reçu la bénédiction du Souverain Pontife.

Des manuscrits

JERUSALEM. — Une expédition archéologique américaine annonce la découverte de sept rouleaux de papyrus en bonne condition et portant le nom de Justin II, empereur romain qui régna de 565 à 578. Ces manuscrits auraient été trouvés sur le site de l'ancienne ville d'Auja. On s'attend à d'autres découvertes semblables.

Guerre inévitable

LONDRES.— Un officier de marine japonais, le commandant Marou, vient de publier à Londres un livre où il affirme qu'une guerre britannico-japonaise est inevitable, à moins que le Japon ne cesse son expansion ou que la Grande-Bretagne ne lui cède en partie soit ce qu'elle a déjà, soit ce qu'elle désire avoir.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Feuillets d'Action catholique

"L'Action catholique, selon Sa Sainteté Pie XI, c'est la participation organisée des laïques à l'apostolat général de l'Eglise."

"Le champ d'action du Comité d'Action catholique, c'est l'ensemble même des oeuvres par lesquelles il doit accomplir sa mission.

Pour le present, parmi nous, à l'effet de mieux concentrer les efforts, on lui assignera comme les plus pressants, les buts que voici:

a) Poursuivre et faire disparaître tous les foyers d'immoralité;

b) Activer la campagne toujours nécessaire contre l'intemp-rance.

c) Surveiller spécialement les buvettes, les plages, les cinémas;

d) Travailler sans relâche au maintien et à la diffusion de la Bonne Presse.

(Extrait des Instructions de S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., pour la formation des Comités paroissiaux d'Action catholique).

C'est dans ce but de diffusion de l'esprit catholique, de l'éducation chrétienne, de la Bonne Presse, en un mot de la lecture sérieuse, que nous commençons ce mouvement de propagande. Nous voulons atteindre surtout les hommes et les jeunes gens. — Editions du Messanger Canadien, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

LISEZ, FAITES LIRE

3 pour 5 sous, 1 pour vous — 2 pour les autres. Prix populaires: $12.00 le mille, $1.50 le cent, 20 sous la douzaine.

"Une de perdue deux de trouvées"

Editeur: L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.

11

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Le maître d'équipage se présente: "Capitaine, dit-il, la corvette nous aborde dans une demi-heure, je crois qu'il serait temps de tout disposer. Les marins s'en réjouissent, le moral est bon, j'attends vos ordres". — Merci mon ami, répond Pierre, Installez sur le pont toute l'artillerie et doublez la ration des marins".

Pierre sent le besoin de parler à Monsieur Gosford, son visiteur distingué. "Le combat est inévitable, lui confie-t-il. — En ce eas, Capitaine je reste sur le pont et je me bats avec vos marins. — Merci de votre générosité, mais il faut quelqu'une à la garde de la cabine. Ce sera votre poste, auprès de vos enfants".

"J'ai besoin, continue Pierre de me tenir ici sur l'avant pour diriger la manoeuvre. Nous n'attendrons pas qu'ils nous accostent, mais nous irons à eux et nous ferons l'abordage. J'ai confiance en mon équipage. Mais s'il arrivait un revers, il faudra, monsieur que vous fassiez sauter le Zéphyr en tirant dans les poudres".

Malgré l'imminence du danger, Mlle Thornbull est sur le pont et sans aucune apparence d'énervement, elle demande au capitaine Pierre quand la bataille va commencer. "Mais, mademoiselle, nous nous en sauverons, d'ailleurs je crois que le navire qui s'approche est un bateau marchand".

Pierre parlait ainsi dans le but de rassurer Mlle Thornbull. Mais soudain le matelot de vigie passe à la course en criant: "Capitaine un boulet de 90 vient de rouspiller à 10 pieds de nous sur les vagues. Sur la corvette les matelots sont postés dans tes mats comme pour l'abordage".

NOUVELLES

Une Chambre des mines

A une assemblée du comité de transportation, ici, récemment, le président M. P. W. Mahon a proposé la formation d'une Chambre des mines à Prince-Albert. Ce projet sera présenté à la Chambre de commerce, bientôt.

:::

Cinq aéroplanes

Dernièrement, sur la glace de la rivière Saskatchewan, il y avait cinq aéroplanes, dont quatre sont affectés au service du nord.

:::

Exposition d'art

L'association artistique de Prince-Albert s'est procuré cinquante magnifiques aquarelles de la Galerie Nationale d'Ottawa. Ces tableaux seront exposés gratuitement, au Petit Théatre, dans l'édifice du Canada, chaque jour, de 2 hrs à 5.30 de l'après-midi, du 8 au 15 février.

:::

UN CHEQUE EN BLANC

EDMONTON, Alta.— Le leader conservateur de l'Alberta, D.-M. Duggan, a protesté contre le projet du premier Aberhart de demander à la Législature, à la prochaine session, l'autorisation pour le gouvernement de faire toutes les dépenses pour appliquer le système du Crédit Social. M. Duggan dit que cette procédure signifierait un chèque en blanc accordé au gouvernement et serait préjudiciable aux droits de la Législature.

:::

Les amendements à la constitution

Le comité des experts à huis clos --- L'opposition du Nouveau-Brunswick

OTTAWA.— Le comité des experts fédéraux et provinciaux chargés de déterminer une méthode de procédure pour amender la constitution siège à huis clos et ses délibérations s'entourent du plus profond secret. Le président de la conférence, M. Ernest Lapointe, a déclaré qu'il ne s'agissait que de travail préliminaire et annoncé qu'il n'y aurait pas de communiqués pour les journaux. Si les délégués réussissent à s'entendre, le rapport sera soumis soit à la prochaine conférence fédérale-provinciale, soit au Parlement fédéral et aux différentes assemblées législatives provinciales au cours de leur prochaine session.

En dépit de l'absence de rapports officiels, on apprend de bonne source que le Nouveau-Brunswick craint pour ses libertés si le pouvoir d'amender la constitution passe du Parlement du Royaume-Uni au Parlement fédéral et qu'il s'oppose vigoureusement à ce changement.

:::

Un sous-comité sur la question de constitution

Le comité intergouvernemental qui étudie la question de modification de la constitution a nommé un sous-comité pour continuer cette étude et a ajourné ses séances indéfiniment. Le sous-comité fera un rapport au comité à une date qui sera fixée plus tard. On n'a pas révélé le nom des membres du sous-comité. On veut garder les délibérations dans le plus grand secret.

Canadiens français promus au Pacifique Canadien

DANS LES SERVICES DE NAVIGATION

MONTREAL.— La compagnie du Pacifique Canadien annonce, dans son service des passagers, une promotion et une nomination qui témoignent de son désir de servir le plus efficacement possible la nombreuse clientèle canadienne-française qui utilise ses lignes océaniques. M. Emile-J. Caron, agent solliciteur attaché depuis plusieurs années aux bureaux de la rue Saint-Jacques, est promu commissaire français du service des passagers, tandis que M. A. Panet-Raymond, qui a déjà rempli à la compagnie divers postes importants qui lui ont donné maintes occasions d'établir d'utiles contacts avec l'élément canadien-français de l'est du pays, est nommé représentant spécial auprès des passagers de langue française. Il sera attaché aux bureaux des passagers de la rue Saint-Jacques, à Montréal.

:::

Belgique et Canada

BRUXELLES.— Le premier ministre Paul Van Zeeland a déclaré que la Belgique espérait que sa balance commerciale défavorable avec le Canada serait bientôt chose du passé "grâce" a-t-il dit "au gouvernement du Canada qui a montré un esprit de conciliation."

Le premier ministre a ajouté que le commerce entre la Belgique et les Etats-Unis fonctionnait d'après un nouveau traité, était encourageant.

:::

Un concours de français dans les collèges d'Europe

ORGANISE PAR LE COMITE CATHOLIQUE DES AMITIES FRANCAISES A L'ETRANGER

PARIS.— L'an dernier le comité catholique des amitiés françaises à l'étranger organisait un concours entre tous les collèges canadiens. Le succès de cette expérience fut tel que le comité, sous l'impulsion de Mgr Beaupin, décida d'insituer un concours analogue pour les collèges d'Europe où l'enseignement de la langue et de la littérature françaises est régulièrement donné.

Ainsi, grâce aux efforts des organisations universitaires catholiques la langue française retrouve sa valeur universelle de jadis.

:::

Un courrier aérien transatlantique

WASHINGTON.— Un courrier aérien transatlantique sera établi par les Etats-Unis, probablement en avril ou mai 1937.

Le premier trajet sera des Etats-Unis à l'Angleterre, via l'Irlande à Londres.

:::

Smith et Roosevelt

WASHINGTON.— La guerre furieuse commencée entre les parti sans du président Roosevelt et ceux de l'ancien gouverneur Alfred-E. Smith augmente sans cesse et on semble avoir abandonné toute idée de rallier les deux groupes en vue de la prochaine élection américaine. Le sénateur Robinson a reproché amèrement à Smith d'avoir abandonné son parti et de lutter maintenant contre ses amis d'autrefois.

:::

Les autorités ne disent rien

MEXICO.— Les autorités civiles n'ont pas voulu faire de commentaires sur la lettre pastorale des évêques mexicains, datée du 23 novembre 1935, dont un journal, "El Hombre Libre," vient de publier le texte. Par cette lettre, la hiérarchie catholique défend aux parents d'envoyer leurs enfants aux écoles socialisées. Certains ont vu dans cette lettre un défi aux autorités civiles, qui, de leur côté, ne la considèrent que comme le rappel des catholiques à leur devoir.

NOCES D'ARGENT

de M. et Mme S. Jaspar

PRINCE-ALBERT. [illegible] dredi dernier [illegible] d'amis de M. et Mme [illegible] se rendaient à [illegible] derniers pour [illegible] quième anniversaire de [illegible] riage. La [illegible] ment.

Dimanche, [illegible] des enfants à [illegible] rents une agréable [illegible] la forme d'un magnifique [illegible] à l'hôtel Empress [illegible] M. l'abbé A. D. Delisle, curé de la paroisse. Après [illegible] lent, il y eut chant et musique une adresse fut lue [illegible] Michel, puis discours [illegible] M. l'abbé Delisle, [illegible] par, malgré l'émotion qui l'étreignait [illegible]

[illegible]



Une patrouille anglaise sur la frontière éthiopienne

Le général Weygand

LUXOR, Egypte.— [illegible] Maxime Weygand, [illegible] traite, l'an dernier, [illegible] mandant en chef des [illegible] françaises, est malade. Il [illegible] pneumonie. Le général Weygand a eu 69 ans le 21 janvier.

:::

Son premier acte

BATON ROUGE.— [illegible] Long a été nommée [illegible] placer son mari au Sénat [illegible] La nomination a été faite par [illegible] A. Noe qui est devenu gouverneur de la Louisiane, à [illegible] du gouverneur [illegible] La nomination de Mme Long a été le premier acte officiel de M. Noe.

:::

RAPPORT ANNUEL

DE LA "CAPITAL TRUST CORPORATION LTD"

OTTAWA.— Le dernier rapport annuel de cette compagnie [illegible] des progrès, dans tous les départements. Le montant déposé [illegible] dernière, fut de $5,614,080, comparé à $5,554,000 en 1934 et [illegible] en 1933.

L'actif et le passif ont aussi augmentés considérablement. [illegible] leur foncière a aussi progressé.

En 1935, la compagnie [illegible] bons pour une valeur de [illegible] contre $540 000 en 1934 et [illegible] en 1933.

Pour 1935 les profits furent de $53,342, comparé à [illegible] 1934 et $49.1[illegible] en 1933.

Le premier [illegible] était de $42,0[illegible] fit de $53,312.9[illegible] $95,438.09.

Un dividende [illegible] payable aux actionnaires [illegible] pagnie, le [illegible]

:::

Une armée de réserve pour les Mexicains

MEXICO.— Le président Cardenas a ordonné la formation d'une armée mexicaine de réserve [illegible] comprendre tous les agrariens armés du pays. On croyait [illegible] d'après certaines déclarations précédentes, que tous les paysans [illegible] vraient des armes [illegible] struits de leur maniement [illegible] décret présidentiel [illegible] agrariens déjà [illegible] les 16,000 instituteurs [illegible] dans les écoles [illegible] nent l'enseignement socialisé [illegible] lu par le gouvernement [illegible] l'autorisation de [illegible] protection [illegible]

MEXICO.— Le [illegible] naire national, qui [illegible]

[illegible]

Nouvelle prématurée

La visite d'Edouard VIII à travers son empire --- Audiences de Sa Majesté

LONDRES.— [illegible]

Motion défaite

[illegible]

L'Italie et la France

PARIS.— [illegible]

Contre l'immigration

MONTREAL.— Lors de la prochaine réunion du conseil, des échevins présenteront une motion par laquelle le conseil municipal priera le gouvernement fédéral de s'opposer à toute immigration, tant que le chômage sévira au Canada.

PUISSANT RAYON

URBANA, Ill.— Un nouveau rayon qui serait quatorze fois plus meurtrier que le rayon X est actuellement à l'étude dans les laboratoires du Dr P.-G. Kruger, ici. Ce rayon serait projeté par un "canon" et sa puissance est telle qu'il serait dangereux de s'approcher à plus de 50 pieds. Il aurait pour effet de détruire les globules blancs du sang. Le Dr Kruger dit cependant que ce rayon sera utile pour combattre la maladie par laquelle les globules blancs se multiplient si vite dans le corps humain qu'ils viennent à tuer les globules rouges. Il servirait aussi à combattre le cancer.

:::

La France élèvera une statue à George V

PARIS.— George V aura-t-il sa statue à Paris? Pendant que se déroulaient en présence du président de la République française les obsèques du souverain britannique, la France se préoccupait déjà d'élever un monument allié.

Toutes les personnalités que nous pûmes consulter furent d'accord avec la voix populaire pour souhaiter que l'effigie rappelle à jamais aux générations futures ce que fut George V. Mais où élever ce monument? C'est ici que les opinions divergent. Un parlementaire qui joue un rôle essentiel dans le groupe parlementaire franco-britannique, exprima le voeu que la statue fût dressée sur le champ de bataille de la Somme comme symbole de fraternité des armes franco-britanniques pendant la grande guerre. Toutefois la majorité des personnalités consultées estiment que la place d'un tel monument est la capitale française.

Projet de béatification

CITE VATICANE.— La Congrégation des Rites s'est réunie en présence de Sa Sainteté Pie XI. Les cardinaux membres de cette congrégation et les autres prélats ont délibéré sur l'héroïcité des vertus de la Vénérable Maria De Mattias, fondatrice des Soeurs du Précieux Sang morte en 1866 en odeur de sainteté. La Congrégation des Rites a proposé la béatification de cette religieuse.

:::

Edouard VIII apprécie le peuple américain

LONDRES.— Dans une audience accordée à Norman-H. Davis, ambassadeur des Etats-Unis, le Roi a insisté, paraît-il, sur l'estime qu'il a pour les Etats-Unis et le peuple américain. L'entrevue a duré une demi-heure. Le Roi a exprimé sa profonde appréciation de la sympathie manifestée par les Américains à l'occasion de la mort de Georges V et des sentiments avec lesquels fut salué son avènement au trône.

:::

Un monument sera érigé à la mémoire de George V

LONDRES.— Le parlement approuvera en temps et lieu, l'érection d'un mémorial national à la mémoire de George V. Ce sera probablement une statue équestre qui sera dressée dans l'ouest de Londres. Le monument d'Edouard VII s'élève au carré Waterloo.

Il faut ordinairement beaucoup de temps pour ériger des monuments. Il a fallu dix ans pour celui d'Edouard VII, et on n'a pas encore commencé celui du feld-maréchal Haig, à Whitehall.

